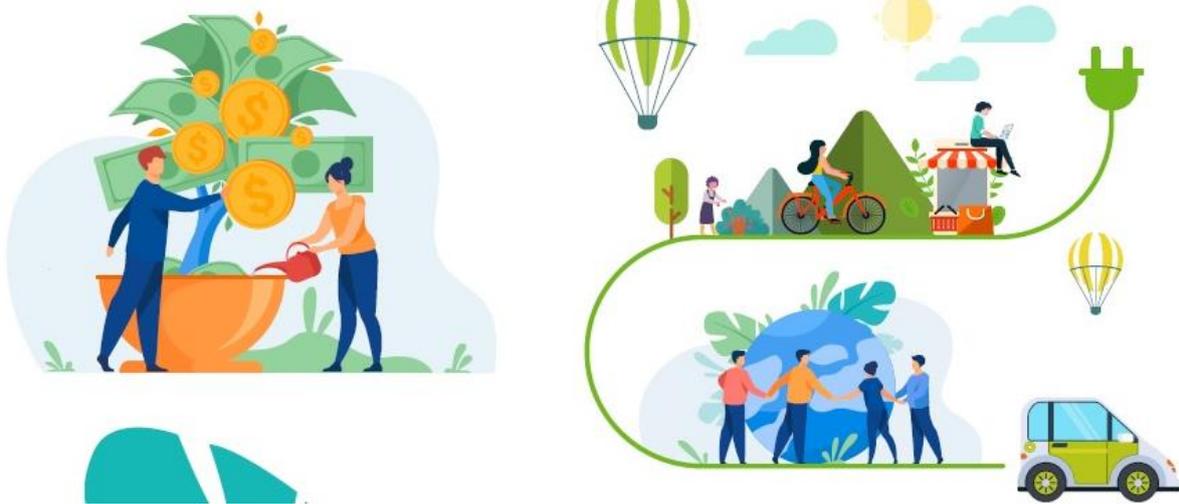


FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés

LOIRE

Une volonté de revoir le modèle de suivi et de l'accompagnement poste financement.
L'exemple de la campagne de suivi de France Active Loire.



Alternance effectuée à France Active Loire dans le cadre d'une deuxième année de Master Innovation sociale et développement territorial.

Vidal Chantal

Sous la direction de Madame Mauricette FOURNIER

Tutrice de stage Madame Amélie SUPIOT

2021/2022

Table des Matières

TABLE DES MATIÈRES 1

TABLE DES FIGURES 2

AVERTISSEMENT 4

DECLARATION ANTI-PLAGIAT..... 5

RÉSUMÉ..... 6

REMERCIEMENTS 7

GLOSSAIRE 8

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE 10

INTRODUCTION..... 12

APPORTS THEORIQUES..... 15

PARTIE 1 : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : AU CARREFOUR DE L'ÉCONOMIE ET D'UN MOUVEMENT UTOPISTE 15

 I. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS 15

 II. QUELLES DIFFÉRENCES THÉORIQUES ENTRE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET ÉCONOMIE SOCIALE ? 19

Une économie sociale dans un intérêt collectif non centré sur le profit 20

Les origines de la finance solidaire : de l'associationnisme ouvrier jusqu'aux banques coopératives dans une société en changement 21

PARTIE 2 : LE RÔLE DE FRANCE ACTIVE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIAL ET SOLIDAIRE. 27

 I. UNE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR SOUTENIR LES ENTREPRENEURS ENGAGÉS..... 27

 II. DES MISSIONS D'ALTERNANCE AU CŒUR DES ENJEUX DE L'OFFRE DE SERVICE DE FRANCE ACTIVE LOIRE. 30

PARTIE 3 : LE SUIVI DES STRUCTURES DU PORTEFEUILLE DE FRANCE ACTIVE LOIRE. 31

 II. PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE DE SUIVI DE FRANCE DE SUIVI FRANCE ACTIVE LOIRE..... 36

Dans le dossier de suivi PAPIER..... 40

Fin de la campagne de suivi 41

Pièces du dossier de suivi numérique : 41

. Actions transversales à la mission de suivi 41

Pour la structure : 43

BILAN 51

ANNEXES 54

BIBLIOGRAPHIE 67

SITOGRAFIE : 71



Table des Figures

Figure 1 : France Active en France.....11

Figure 2 : Le circuit de la Finance Solidaire.....24-25

Figure 3 : Les différents types de financement dans le domaine de l'économie social et solidaire
.....26-27

Figure 4 : Les 5 axes de travail défini par France Active

Figure 5: Les résultats de France Active Loire en 202128

Figure 6: Le DLA mode d'emploi.....29

Figure 7 : La communication de France Active dans le cadre de la Campagne pour les entrepreneurs social et solidaire.....36

Figure 8 : Une vision de la Campagne de suivi au niveau national et au niveau local36

Figure 9 : Les données pour 2021 de France Active Loire.....37

Figure 10 La typologie du portefeuille des structures en Suivi.....38

Figure 11 : Méthodologie mise en place dans le cadre de la campagne de suivi.....39

Figure 12: Méthologie de suivi dans le cadre de la campagne expérimentation.....42

Figure 13 : Le Bilan du suivi à France Active Loire.....48



L'ESS, nous interroge sur nos modèles économiques, sur nos modes de gouvernance, sur nos normes, mais le questionnement fondamental auquel elle ouvre la voie reste le suivant : notre système économique et social actuel est-il facteur de bien-être et d'espérance pour nos concitoyens ? Que faire pour qu'il le reste ou le devienne davantage, dans une société en pleine mutation et en pleine incertitude sur son avenir ? »

Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental.



Avertissement

L'université de Clermont d'Auvergne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires des candidats aux masters : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Tenant compte de la confidentialité des informations ayant trait à telle ou telle entreprise, une éventuelle diffusion relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut être faite sans son accord.



DECLARATION ANTI-PLAGIAT

Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi. Je m'engage sur l'honneur à signaler, dans le présent mémoire, et selon les règles habituelles de citation des sources utilisées, les emprunts effectués à la littérature existante et à ne commettre ainsi aucun plagiat.

VIDAL Chantal

DATE, SIGNATURE 28/09/2022

Chantal VIDAL



RÉSUMÉ

France Active a développé un réseau de 42 associations territoriales, qui s'inscrivent son action dans tous les territoires : centres villes, quartiers politiques de la ville, zones rurales, territoires d'outre-mer

Cet écrit s'attache à montrer la nécessité de ce questionnaire sur le rôle de la mission de suivi et des changements mis en place par France Active Loire pour mieux répondre aux besoins des structures et de créer une synergie avec autres partenaires. Cela permettrait de créer une synergie avec d'autres partenaires dans le cadre réglementaire du suivi.

Nous pouvons nous questionner sur l'impact et le rôle territoriales de France Active Loire dans un département au carrefour de deux anciennes régions l'Auvergne et Rhône-Alpes.

MOTS CLÉS : Économie sociale et solidaire, rentabilité, impacts territoriales, performance économique, accompagnement, suivi des structures, Loire, France Active Loire, synergies d'autres.

This essay is about France Active Loire, and the role of the monitoring mission and the changes put in place by the company. France Active Loire try to answer the needs of the structures and to create synergy with other partners. This would create synergy with other partners in the regulatory monitoring framework.

It is about the territorial impact and role of France Active Loire in a department at the crossroads of two former regions of Auvergne and Rhône-Alpes.

KEY WORDS: Social economy, surpluses, social utility, financial results, economic performance, accompaniment



REMERCIEMENTS

La réalisation d'un mémoire, dans le cadre d'un master 2 en alternance demande de l'investissement mais également du soutien.

Je tiens particulièrement à remercier ma maîtresse de stage, Amélie SUPIOT, pour toute l'aide et le soutien qu'elle m'a apporté.

Je remercie également Lois AOUNT, Benoit TURY pour avoir eu le temps d'effectuer un entretien, ainsi que Clémence BATAILLE et tous mes autres collègues de chez France Active Loire, pour tous ces échanges qui m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire, ses enjeux et ses acteurs et dans le domaine de l'économie solidaire.

Un grand merci également à Monsieur Sébastien GUETON, directeur de France Active Loire, de m'avoir permis de réaliser ce stage. Je tiens aussi à remercier ma tutrice et directrice de master, Madame Mauricette FOURNIER, pour son suivi et le temps qu'elle m'a gentiment accordé.

Un grand merci à toutes les structures que j'ai pu rencontrer dans le cadre de mon alternance et qui m'ont permis d'avoir un autre regard sur cette économie.

Je tiens à remercier mes proches, pour m'avoir soutenu et aidé dans la rédaction de ce mémoire. Plus spécialement, un grand merci à Anita Vidal pour l'aide et le temps qu'elle m'a donné.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui m'ont aidées, de près ou de loin, à mener à bien ce mémoire



GLOSSAIRE

ADEFIP : Action pour le Développement Économique par la Finance Participative

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

AMF : Autorité des Marchés Financiers

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

CAA : Contrat d'Apport Associatif

CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

CDC : Caisse des Dépôts et Consignations

CERA : Caisse d'Epargne Rhône Alpes

CIGALES : Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne

CLEFEs : Comités Locaux pour l'Emploi des Femmes

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FA : Fonds d'Amorçage

FAF : France Active Financement

FAG : France Active Garantie

FAI : France Active Investissement

FBF : Fédération Bancaire Française

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

FCP : Fonds Communs de Placement

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FMI : Fonds Monétaire International

FPF : Financement Participatif France

FPS : Fonds Professionnel Spécialisé



FRIS : Fonds Régional d'Investissement Solidaire

FSE : Fonds Social Européen

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economique

LDD : Livret de Développement Durable

LDDS : Livret de Développement Durable Solidaire

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OPC : Organisme de Placement Collectif

PEE : Plan Epargne Entreprise

PEI : Plan Epargne Inter-Entreprise

PERCO : Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PPESV : Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire

RDI : Rhône Développement Initiative

SEM : Saint-Etienne Métropole

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SIDI : Société d'Investissement et de Développement International

UCROF : Union des Caisses Rurales et Ouvrières Françaises

URSCOP : Union Régionale des Sociétés Coopératives de Production

TPE : Très Petites Entreprise



Présentation de l'entreprise

Ce mémoire est réalisé dans le cadre de mon alternance à France Active Loire.

France Active est un réseau associatif national, spécialisé dans l'accompagnement et le financement des entreprises. Créé en 1988, il est le pionnier de la finance solidaire en France. Son association nationale et ses 42 associations territoriales emploient environ 650 salariés et mobilise plus de 2 500 bénévoles dans les territoires de la France métropolitaine et des autres mers.

Pour résumer France est une société d'investissement solidaire qui permet de collecter l'épargne solidaire et d'investir dans les entreprises sociales et solidaires et les entreprises socialement innovantes.

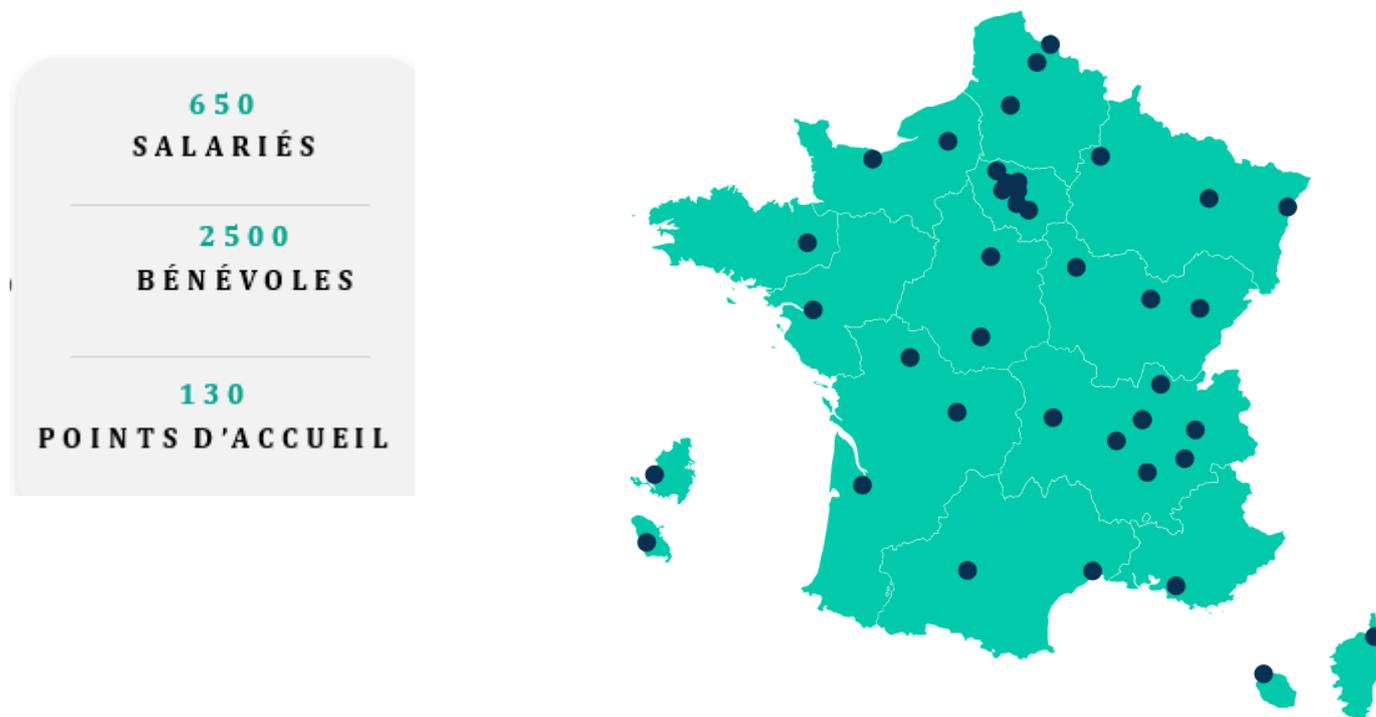
Certaines associations locales portent aussi le dispositif local d'accompagnement (DLA), c'est le cas de France Active Loire depuis 2020. Ce dispositif national permet d'accompagner les structures employeuses de l'ESS sur des thématiques diverses, pour consolider ou développer leurs structures, créer ou pérenniser des emplois. Il s'agit d'une offre sans coût pour les structures employeuses et financées par l'Etat qui souhaite proposer un appui en matière d'ingénierie dans le domaine de l'ESS.

Depuis plus de 30 ans, France active souhaite bâtir une société plus solidaire à travers des entrepreneurs engagés, par la mise en place d'un financement solidaire et social dans le cadre du développement de l'économie sociale et solidaire en France. France Active est présente dans tous les territoires en France avec des salariés et des bénévoles. En 2021, il y a sur le territoire 130 points d'accueil pour les porteurs de projets et les dirigeants de structure.

Dans un deuxième temps, il y a eu la création d'une coordination régionale qui a pour mission d'animer les 7 associations d'Auvergne-Rhône-Alpes, de les représenter auprès des partenaires et financeurs, de gérer les outils de financement et d'assurer *la communication au niveau régional avec les acteurs*. Chaque année la coordination met en place les formations pour les stagiaires, et les alternants dans le cadre de la mission de suivi.



Figure 1 : France Active en France



Source : Document interne « Présentation de France Active »

Pour cela France Active souhaite créer un mouvement d'entrepreneurs dit « engagés » sur un ou plusieurs axes :

- Créer des emplois
- Redynamiser des territoires
- Réduire les inégalités sociales
- Préserver l'environnement
- Démocratiser la gouvernance de l'entreprise.

Un mouvement présent sur l'ensemble du territoire pour mieux répondre aux problématiques locales.

A partir de ces 5 axes d'engagement, France active détermine un niveau d'engagement, permettant à l'entrepreneur d'accéder à une offre large. Conseils, financements et connexions s'adaptent et se densifient en fonction du niveau d'engagement.



Dans le cadre son développement et dans la mise en place d'une dynamique locale dans l'accompagnement des structures de l'économie social et solidaire, il y a eu la création d'une antenne dans la Loire en 2012.

Cette implication dans le territoire de la Loire est liée à son passé culturel des mines de charbons et surtout à la transformation du département de la Loire comme un département avec un pourcentage important d'emploi relevant de partir de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, dans le département de la Loire, 72% des mutuelles ligériennes sont localisées à SEM (Saint Etienne Metropole). Elles représentent 6% des établissements de l'ESS sur le territoire de SEM, pourcentage le plus élevé parmi l'ensemble des EPCI ligériennes selon nsee.

Mon alternance au sein de France Active me permet de découvrir une nouvelle facette de l'économie, celle de l'économie sociale et solidaire. Bien que mon parcours scolaire soit axé dans le développement local et l'accompagnement social, cette dimension de l'économie était pour moi très floue, voire inconnue.

C'est avec curiosité et intérêt que j'ai donc choisi d'en faire le thème de mon mémoire. Travailler en tant que chargée de suivi des entreprises de l'ESS financées par France Active Loire constitue un véritable défi pour moi qui ne connaissait ni le secteur de la finance sociale et solidaire, ni le département de la Loire. Chez France Active, j'apprends concrètement comment fonctionne un organisme financeur solidaire. Je développe mes compétences en gestion et découvre de nombreux modèles économiques bien différents de ceux que je connaissais. Ce stage ma permis également de monter en compétences sur les différentes structures de l'ESS, leurs fonctionnements, leurs activités ou leurs réseaux d'appartenance.

Lors de cette année j'ai appris le fonctionnement de l'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire et dans l'axe de la finance solidaire.

INTRODUCTION



Ce mémoire s'inscrit dans le cadre de mon alternance à France Active Loire lors de mon master. Nous jouons un rôle de suivi et d'accompagnement de financement de structures ayant un impact sur le territoire local.

Afin de mieux cerner le rôle et la problématique de financement et suivi des structures de l'économie sociale et solidaire, nous allons nous intéresser dans un premier temps à l'histoire de l'économie sociale et solidaire en France. Puis nous allons essayer de comprendre la différence entre l'économie sociale et solidaire, cette partie permet de mieux cerner l'écosystème de l'économie sociale et solidaire puis dans une troisième partie, le rôle de France Active et ses missions

Pour définir le cadre de notre étude, il est important d'en connaître les termes. Ainsi, selon le Larousse 2021, l'économie s'apparente à l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relative à la production, à la distribution et à la consommation de richesse. Le terme « social » se rapporte à la société, au sens d'une collectivité humaine considérée comme entité propre. Le terme « solidaire » se dit de ce qui est ou s'estime lié à d'autres individus par une responsabilité commune, des intérêts communs. L'économie sociale et solidaire pourrait donc se définir comme étant l'ensemble des produits des activités d'un collectif visant un intérêt commun.

La méthodologie choisie pour notre étude repose sur une confrontation entre littérature académique et expérience terrain dans le cadre d'une mission. Dans le cadre de l'écriture de ce mémoire, nous allons essayer de répondre à la problématique définie précédemment, en première partie, nous étudierons le contexte général de l'économie sociale et solidaire puis les apports théoriques proposés par de nombreux chercheurs concernant l'économie social et l'économie solidaire.

Comme toute situation s'inscrit dans un contexte, il est nécessaire de prendre en considération l'ensemble de l'environnement que nous souhaitons étudier. Cette première partie sera donc une sorte « d'état de l'art » de l'ESS. Nous y étudierons les différents mouvements qui ont composé l'actuelle économie sociale et solidaire, ses principes fondamentaux ainsi que les différents types de structures qui la composent et leurs spécificités que j'ai pu rencontrer dans le cadre de cette alternance à France Active Loire.

Puis, la seconde partie confrontera la théorie à la pratique, à travers la mise en place d'une expérimentation dans le cadre de la campagne de suivi à France Active Loire.

Nous nous intéresserons donc à la mise en place de nouvelles procédures dans le domaine du suivi post financement par France Active Loire



Nous analyserons cette campagne de suivi mise en place par France Active surtout les problématiques rencontrées et les solutions trouvées.

Enfin, nous étudierons le point de vue de trois experts : d'une ancienne stagiaire et chargée de financement, ayant connue trois campagnes de suivi ; un chargé de financement de l'économie sociale et solidaire et du DLA ayant été chargée de suivi dans une autre région. Puis un responsable du DLa référent de structure de l'ESS. Nous tenterons alors de comprendre les failles et les points d'améliorations de la campagne de suivi, quelles en sont les limites de la campagne de suivi.



APPORTS THEORIQUES

Partie 1 : L'économie sociale et solidaire : au carrefour de l'économie et d'un mouvement utopiste

I. Économie sociale et solidaire : éléments de définitions

Les origines et l'histoire de l'économie sociale et solidaire en France.

L'histoire de l'économie sociale et solidaire est une histoire riche datant de la Grèce antique avec la volonté d'être un lieu d'expérimentation. Ainsi l'économie sociale et solidaire est une expression du mouvement social de son époque et pour répondre aux problématiques des personnes et des territoires.

La Révolution française et une volonté de mettre en place un système de coopération

La Révolution française a permis le développement d'un système de coopération, cependant les différentes formes de gouvernements ont essayé de faire réprimer les groupements populaires pour éviter de nouveaux soulèvements dans une époque de révolution sociale et politique. Nous pouvons citer de nombreuses interdictions comme l'interdiction de tout groupements professionnels et même des groupements professionnels de « maîtres », ou de leurs ouvriers et apprentis. Avec une volonté pour le gouvernement de s'affranchir de groupe de pression, ou pour des associations d'ouvriers pour limiter les revendications collectives via la loi "Le Chapeliers " et le "décret d'Allarde" promulgués en France le 14 juin 1791 et abrogés en 1884.

La loi du premier juillet 1901 qui régit encore aujourd'hui les associations, rattache l'économie sociale à un mouvement de conquêtes civiques dans le cadre de la libération de la France et des Français : **Article 1** « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ». La loi 1901 permet aux individus d'effectuer des actions collectives en complète opposition avec la loi Le Chapelier.

Entre les deux guerres, la mise en place des congés payés a permis le développement des associations organisant des vacances pour des personnes n'ayant pas la capacité d'organiser leurs vacances et d'aider les personnes ayants de faibles moyens à pouvoir profiter de cet avantage. Cela a été possible par la liberté des associations en 1901 Elle protège également les droits de ses



membres en faisant peser les responsabilités sur l'association en qualité de personne morale, leur offrant ainsi une meilleure sécurité juridique.

Après la deuxième guerre mondiale :

Le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) va, à l'issue de la guerre, mettre en place l'Etat providence duquel découle la mise en place de la sécurité sociale, ou encore le développement du système de délégation de mission de service public aux associations notamment dans le champ médico-social et de l'éducation. C'est aussi l'émergence de mouvements d'acteurs de l'économie sociale comme l'éducation populaire et la création en 1953 de l'Association Emmaüs.

De l'Etat providence de l'après-guerre à la naissance de la mouvance de la contreculture des années 1960-1970 :

A la fin des années 60, alors que la France est en plein développement de la société de consommation, apparaît la mouvance de la contreculture : mouvement autogestionnaire, développement de communautés rurales, lutte antimilitariste. Dans la foulée de ces mouvements sociaux, vont émerger de nouvelles formes d'action et la naissance d'un militantisme de terrain : utilité sociale, autogestion, écologie, développement local, « vivre et travailler autrement au pays ».

Ainsi, au début des années 70, bien que la solidarité soit au cœur des activités d'économie sociale, sous l'impulsion des nouvelles exigences en matière de qualité de vie, de la mise en cause des capacités de l'État à remédier aux insuffisances du marché, ou encore de la volonté de trouver des formes nouvelles d'implication, des initiatives pour une économie alternative se développent. L'arrivée de la crise économique et de la hausse du chômage et de l'exclusion, va accélérer l'émergence de ces nouvelles initiatives : 1974, création de première boutique du commerce équitable à Paris par Artisans du Monde ; 1975, début du mouvement de l'insertion par l'activité économique (création des premières entreprises intermédiaires) ; 1980, apparition des Systèmes d'échanges Locaux (SEL).



Les années 80-90, reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale et émergence de l'économie solidaire :

Au cours des années 80 et 90 va se dérouler en parallèle la reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale et l'apparition de l'économie solidaire.

La reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale débute dès 1981, avec l'arrivée au pouvoir des socialistes, par la reconnaissance légale, par décret, de l'alliance des trois familles, associations, coopératives et mutuelles sous le terme économie sociale et la Création de la délégation interministérielle à l'économie sociale sous Pierre MAUROY. Les acteurs de l'économie sociale continuent à asseoir le rapprochement des grandes familles sous la bannière de l'économie sociale en créant des 1983 des chambres régionales de l'économie sociale dans chaque région puis la création des Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) en 1983 et la Création en 1985 du mouvement militant Solidarité Emploi qui œuvre à mobiliser la société civile pour lutter contre le chômage grandissant (de 1981 à 1984, la population active au chômage passe de 7,4 à 10,2 selon Solidariste Emploi

Les années 2000-2020, L'économie solidaire se structure avec une cadre juridique.

Aux fil de temps, un cadre juridique important a été fixé par la 31 juillet 2014, définissant le périmètre de l'économie sociale et solidaire par ce paragraphe : « La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les « entreprises de l'ESS »

Loi du 31 juillet 2014 L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes.

L'article 1 de cette même loi constitue un apport majeur en donnant aux sociétés commerciales la possibilité de devenir des entreprises de l'ESS si elles respectent les principes précédents. C'est ainsi que selon la loi



Loi du 31 juillet 2014 L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes. « L'économie sociale et solidaire est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services sous la forme : de coopératives, de mutuelles, d'unions, de fondations ou d'associations, de sociétés commerciales qui, au terme de leurs statuts, remplissent certaines conditions décrites ci-dessous. Ces structures, quel que soit leur statut, sont communément appelées « entreprises de l'ESS. »

Nous voyons que la notion de l'économie sociale et solidaire a eu la réponse à de nombreuses problématiques sociales et sociétales (LAVILLE, 2000, Clément et Gardin (2000)). Cependant, dans cette partie est la réponse à des problématiques sociales et pour le développement d'initiatives. Mais finalement quelle est la différence théorique entre l'économie sociale et solidaire ?



II. Quelles différences théoriques entre économie solidaire et économie sociale ?

Tout au long de mon alternance, les différences entre l'économie solidaire et l'économie sociale ont été floues. Dans le cadre de l'écriture de ce mémoire, je profite de cet exercice pour travailler la notion de l'économie solidaire et de l'économie sociale, car il s'agit d'une question souvent posée par les intervenants du secteur.

Les principes de l'économie solidaire et de l'économie sociale semblent converger et semblent s'entremêler. Dans ces deux mouvements, les organisations souhaitent trouver une solution pour les personnes et limitent dans les deux cas la distribution économique et permettent un enrichissement des personnes ayant la charge de la direction ou de la fondation des organisations.

L'ouvrage *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire* dirigé par David Hiez et Éric Lavallière questionne le concept de l'économie sociale et solidaire.

Si l'économie sociale et l'économie solidaire pourrait avoir un passé commun, cependant il est faux de penser qu'il y a une origine commune et des valeurs communes. Ainsi, la racine associationniste revendiquée par Jean-Louis Laville n'est-elle pas la racine coopérativisme revendiquée par Jean-François Draperi. Le texte d'Amélie Artis et Danièle Demoustier permet d'ailleurs d'identifier une série de racines différentes ainsi que des « phases », entendues comme des étapes d'émergence et de déploiement de l'ESS, dont peuvent s'inspirer les chercheurs et les praticiens d'aujourd'hui : une phase communautaire (Owen, Fourier), une phase associationniste (Buche, Ott, Blanc), une phase solidariste (Walras, Gide), deux phases coopératives (Fauquet, Vienney) et, enfin, une phase actuelle dans laquelle les auteurs ont du mal à identifier une approche hétérodoxe suffisamment pertinente pour identifier une nouvelle "phase".

L'économie solidaire a plutôt pour ambition de servir l'intérêt général, pas simplement l'intérêt collectif de ses membres en cherchant la résolution de problèmes sociaux comme la dépression, le manque du lien social. Ainsi pour répondre à son but, l'économie sociale adopte des formes juridiques qui conviennent le mieux à leurs missions ; ainsi elles ne se réduisent pas uniquement aux statuts historiques de l'économie sociale (association, coopérative...). Ces organisations peuvent donc adopter des statuts commerciaux (société anonyme (SA), société par actions simplifiée (SAS) et Société à Responsabilité Limitée (SARL).) si cela convient mieux à la réalisation de leurs missions sociales et de leurs impacts sociaux.

La pensée de l'économie solidaire se développe en prenant ses distances par rapport à l'économie sociale, méfiante vis-à-vis des dérives de certains de ses membres historiques. Ainsi ces membres



considèrent et pensent que le « statut ne fait pas vertu ». Ainsi ces points de vue ont pu les séparer pendant des décennies.

Une économie sociale dans un intérêt collectif non centré sur le profit.

L'économie sociale désignerait plutôt les activités économiques mise en place par des personnes privées cependant ayant un intérêt collectif. Ainsi il s'agit plutôt du " tiers-secteur ", il est différent du secteur public mais également du secteur privé qui est plutôt à la recherche de rentabilité aussi élevé que le fond investis. L'économie sociale est l'ensemble des organisations et des entreprises qui combinent des modes de création (production, commerce, finance) et de gestion privée mais collectifs (de type associatif), avec des finalités non centrées sur le profit.

Dans le cadre de la mise en place d'une économie sociale, une charte a été rédigée en 1980. Pour résumer les principes mis en avant dans la charte on peut rassembler quatre caractéristiques majeures :

- Finalité du service rendu plutôt que recherche de profit : l'activité d'économie sociale peut générer des profits, or sa finalité première ne consiste pas à faire des bénéfices mais à rendre un service aux populations et dans un territoire donné. La rentabilité, à la différence des entreprises classiques, n'est pas ici la fin mais le moyen.
- Autonomie de gestion : l'organisation dispose, pour sa gestion, d'une grande autonomie par rapport à l'Etat notamment, ce qui la différencie des services publics.
- Gestion et contrôle démocratique par ses membres : la participation et le poids de chaque membre dans la prise de décisions ne dépend pas de l'importance du capital détenu. La règle est celle d'une personne – une voix.
- Primauté de la personne et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents : les bénéfices seront prioritairement investis dans l'activité et répartis de manière limitée entre les membres du statut juridique.

L'émergence de l'économie sociale s'inscrit dans une longue histoire sociale et intellectuelle, marquée par les apports et les réflexions, d'un grand nombre de personnes et par la mise en place de différents types d'initiatives.



Les origines de la finance solidaire : de l'associationnisme ouvrier jusqu'aux banques coopératives dans une société en changement.

Il est très difficile de mettre en lumière une définition de la finance solidaire tant ce secteur est complexe et renvoie à des multiples réalités. Amélie Artis, responsable de la chaire de l'Economie sociale et solidaire à l'université de Grenoble, a travaillé pendant des années sur l'histoire de ce secteur qu'elle définit de cette manière : "La finance solidaire se caractérise par un système de relations sociales de financement qui associe des relations monétaires et du lien social dans un ensemble cohérent (Artis, 2012). À la différence d'une relation de financement classique, elle n'est pas une simple relation d'échange marchand anonyme. Elle s'inscrit dans un paradigme différent de la logique capitaliste selon lequel la recherche de profit n'est pas la finalité de l'activité et les valeurs de réciprocité et de solidarité sont au centre des relations entre les prêteurs et les emprunteurs. Elle finance des projets économiques viables subissant une contrainte de financement en raison de leurs spécificités (mode de gouvernance, propriété du capital, règles de redistribution des gains) par rapport à l'idéal type de la société de capitaux." (Artis, page 35 2013)

Post Seconde Guerre Mondiale :

Reconstruction économique en France ou plutôt en Europe, grâce à un taux de croissance soutenu jusqu' au premier choc pétrolier (1970), période surnommée "les Trente Glorieuses". Grâce à ce développement, les banques et les coopératives profitent de ces taux de croissance importants et des investissements massivement réalisés durant cette période. Ainsi cette économie, permet de "financer le logement et contribuent également à alimenter les bourses des petits épargnants à travers des prêts à la consommation, encouragés par l'Etat » (Bachet, 2012).

1980-2000 : Une volonté de la France de banaliser un modèle coopératif en France.

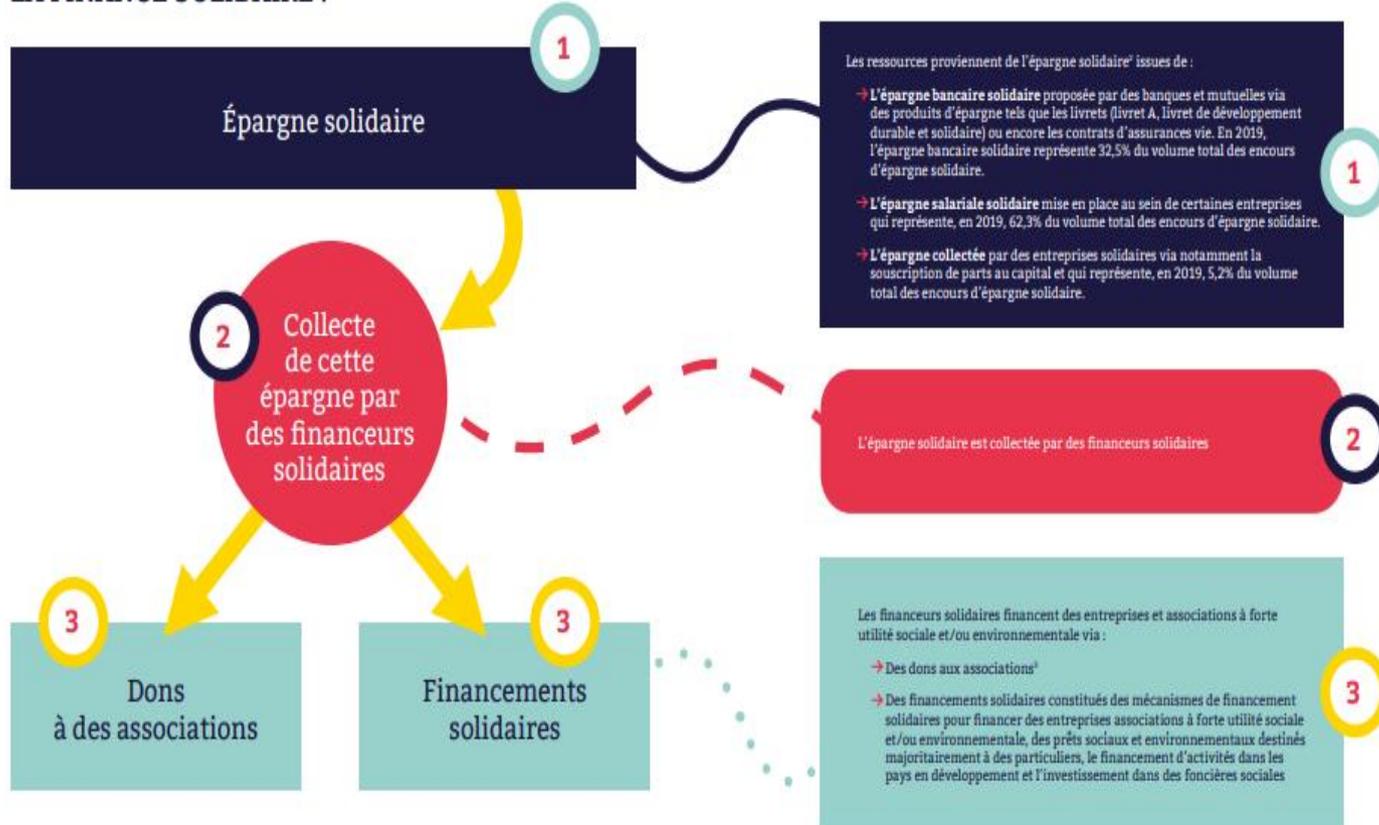
Les différentes lois bancaires de 1984 puis celle de 1996 accentuent ce processus de déspecialisation et de décloisonnement des banques coopératives dans le cadre d'une volonté de financement des structures de l'économie sociale et solidaire

Nous voyons clairement une volonté de banaliser les modèles coopératifs en France pour permettre un développement d'un modèle de financement dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, comme le fait France Active. Le mutualisme actuel en France a permis de mettre en place un écosystème de la finance solidaire.



Figure 2 : Le circuit de la Finance Solidaire.

LE CIRCUIT DE LA FINANCE SOLIDAIRE :



Source : <https://www.lelabo-ess.org/circuits-courts-economiques-et-solidaires-cces>.

Figure 3 : Les différents types de financement dans le domaine de l'économie social et solidaire



HAUT DE BILAN

Financements destinés aux investissements de long terme de l'association.

| Type de financement | Description | Exemples de financeurs solidaires mobilisables (liste non exhaustive) | Pour quelle structure ? |
|---|--|--|---|
| Apport associatif avec droit de reprise | Somme mise à disposition par un tiers devant faire l'objet d'une restitution dont les conditions ont été définies en amont. Ne génère pas de « parts » de l'association. | <p>Les clubs Cigales permettent aux porteurs de projets associatifs de bénéficier d'un apport avec droit de reprise.</p> <p>France Active propose plusieurs solutions d'apport associatif avec droit de reprise, en fonction du stade de développement de l'association (contrat d'amorçage associatif, contrat d'apport associatif)</p> | Pour tout type de structure mais outil privilégié pour de l'amorçage. |
| Titres Associatifs | Titres émis par l'association à destination de particuliers ou personnes morales. | <p>Inco Investissement propose un financement en quasi-fonds propres (titres associatifs) pour des projets de changement d'échelle à impact social et environnemental avec des tickets compris entre 300 000 et 5 millions d'euros.</p> <p>Mandarine Gestion propose également un financement en quasi-fond propres (titres associatifs) via le Fonds NovESS qui finance et accompagne le changement d'échelle des entreprises de l'ESS.</p> <p>France Active</p> | Associations très structurées en phase de développement. |
| Prêt d'honneur | Prêt personnel à taux 0 dont le but est de faire effet de levier pour acquérir un prêt auprès d'un organisme bancaire. C'est une garantie immatérielle à destination de porteurs de projet | Les clubs cigales proposent des prêts d'honneur. | Association en phase d'amorçage. |



Prêt Participatif

Prêts de longue durée destinés à renforcer les fonds propres. Ces prêts peuvent être accordés par des banques, des sociétés commerciales ou encore l'Etat.

Solifap propose des prêts participatifs pour soutenir les associations dans leur action de lutte contre le mal-logement

France Active intervient en prêts participatifs de 5 000 à 1 500 000 euros, remboursables sur une durée de 5 à 7 ans.

Mandarine Gestion propose également des prêts participatifs au travers du Fonds NovESS.

Association majoritairement en phase de développement mais aussi en phase d'amorçage



BAS DE BILAN

Financements destinés à répondre aux besoins court et moyen terme

| | | | |
|-----------------------|---|--|--|
| Billet à ordre | Reconnaissance de dette pour laquelle l'association s'engage à rembourser la structure financière à une date donnée. | Ecofi Investissements , filiale du Crédit Coopératif, propose un financement sous la forme de billets à ordre : pour une enveloppe de 100 000 à 1 million d'euros, sur 2 à 5 ans. | Associations majoritairement en phase de développement mais aussi en phase d'amorçage. |
| Obligation | Outil de dette non bancaire émis par l'association. Attention les associations ne peuvent pas émettre d'obligations convertibles. | Inco Investissement propose un financement en quasi-fonds propres (obligation convertible) pour des projets de changement d'échelle à impact social et environnemental avec des tickets compris entre 300 000 et 5 millions d'euros. | Associations en phase de développement. |
| Prêt | Solution de crédit bancaire moyen ou long terme pour lesquelles les conditions ont été fixées à l'avance, soit le taux d'intérêt, la durée, les frais de dossier et l'objet du financement. Des garanties sont demandées également par le financeur. | Certains établissements bancaires mettent en place une traçabilité de l'épargne recueillie fléchée vers des prêts à destination de projets d'utilité sociale ou environnementale Le Crédit Coopératif propose des prêts liés partiellement à de l'encours d'épargne solidaire. La Nef propose des prêts bancaires pour des projets à caractère social, environnemental et/ou culturel sur des durées pouvant aller de quelques mois à 15 voire 20 ans. | Associations en phase de développement mais également d'amorçage si mécanisme de garantie. |

Sources : LA FINANCE SOLIDAIRE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS en 4 questions du manuel du labo de l'économie sociale et solidaire.



Nous voyons grâce au tableau, que France Active est une partie prenante de l'économie solidaire et ayant un impact important dans l'écosystème du financement des structures de l'économie sociale et solidaire.

Finalité sociétale des entreprises engagées, soutenues en 2018 (proportion des montants d'investissement)

Engagement des entrepreneurs :

- Sur le territoire (Cohésion territoriale / Économie de proximité) : 29%
- Sur le projet social (Culture et éducation populaire – Loisirs - Animation socio-culturelle) : 27%
- Sur l'emploi (Emploi et formation - Soutien à des personnes en situation de fragilité) : 22%
- Sur l'environnement (Alimentation durable et filière bio - Éco-activité et éco-circulaire - Énergies renouvelables) : 21%

Source : COMMUNIQUÉ DE PRESSE de France Active Montreuil, le 27 février 2020

Nous pouvons conclure que pour de nombreux experts et plutôt certains représentants de l'économie sociale et solidaire il est non seulement nécessaire que l'économie sociale et solidaire « protège son originalité d'action » et « impulse une évolution aux règles qui s'appliquent à l'économie traditionnelle »(Petit, P. (2007)Pour se faire, les acteurs de l'économie sociale et solidaire disent s'employer à créer des liens avec d'autres secteurs économiques et à transmettre leurs valeurs humaines dans l'économie classique favorisant l'émergence d'un nouvel entrepreneuriat. Cependant nous pouvons nous questionner sur le suivi des structures ayant eu des financements solidaire et sociale ayant connue deux années de crise covid-19. Ainsi ces deux années ont obligé les structures à mettre en place des stratégies d'adaptations, et ont fait émerger de nouveaux modes de consommation et besoins à la suite de la crise du covid-19 et leurs impacts sur la société Française.



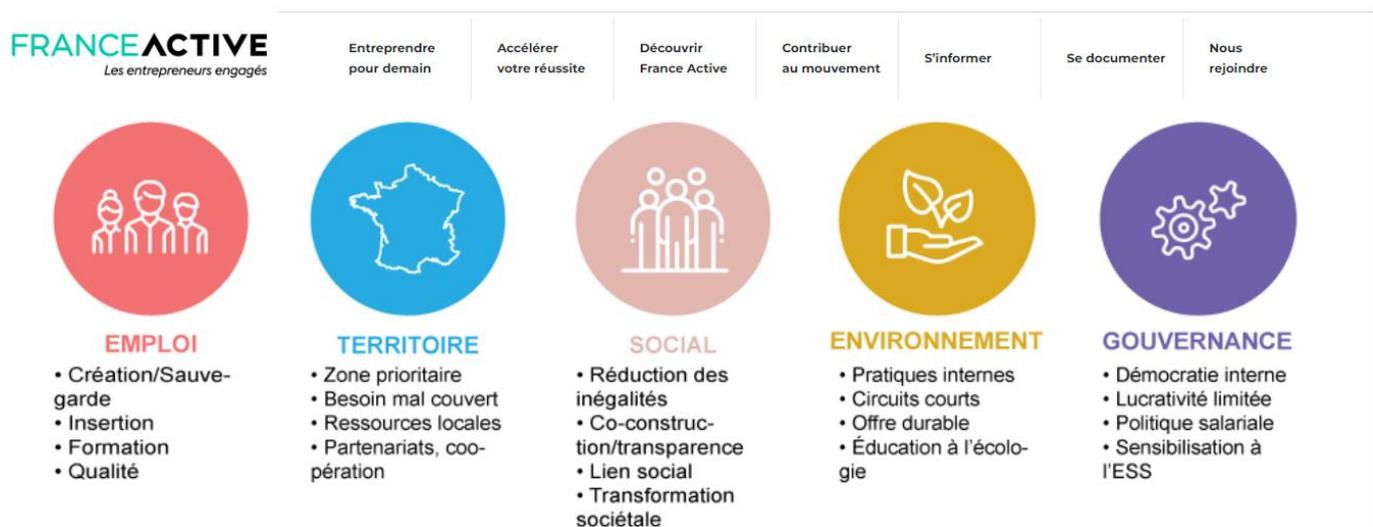
Partie 2 : Le rôle de France Active dans le cadre du financement de l'économie social et solidaire.

I. Une association départementale pour soutenir les entrepreneurs engagés

L'association Départementale a été créée en juillet 2010 à l'initiative des collectivités locales et de la Caisse des Dépôts et Consignations. France Active Loire est née d'une synergie entre les acteurs du territoire (Institutions, collectivités, banques, réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Entrepreneuriat), qui a pour objectif de soutenir les entrepreneurs engagés et de développer des outils adaptés selon le niveau d'engagement et la phase de vie de la structure pour mieux répondre à leurs besoins.

Ainsi leurs objectifs de soutien à l'économie prennent en comptes 5 grand axes définis par l'iconographie suivante.

Figure 4 : Les 5 axes de travail défini par France Active



Source : https://www.franceactive.org/entreprendre-engager/5-manieres-de-sengager/5_axes_engagementv2/.



Figure 5: Les résultats de France Active Loire en 2021.

Le rôle de France Active Loire

Les associations territoriales ont une mission d'expertise, d'accompagnement, de suivi et de mise en connexions des structures de l'économie sociale et solidaire. Cependant la structure accompagne aussi des structures de la TPE ayant un impact plus faible que les structures de l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de mon alternance, j'ai travaillé dans le pôle de l'ESS dans le cadre du suivi des structures de l'économie sociale et solidaire ayant des encours dans l'association locale.

Ces encours sont dû à trois types d'interventions :

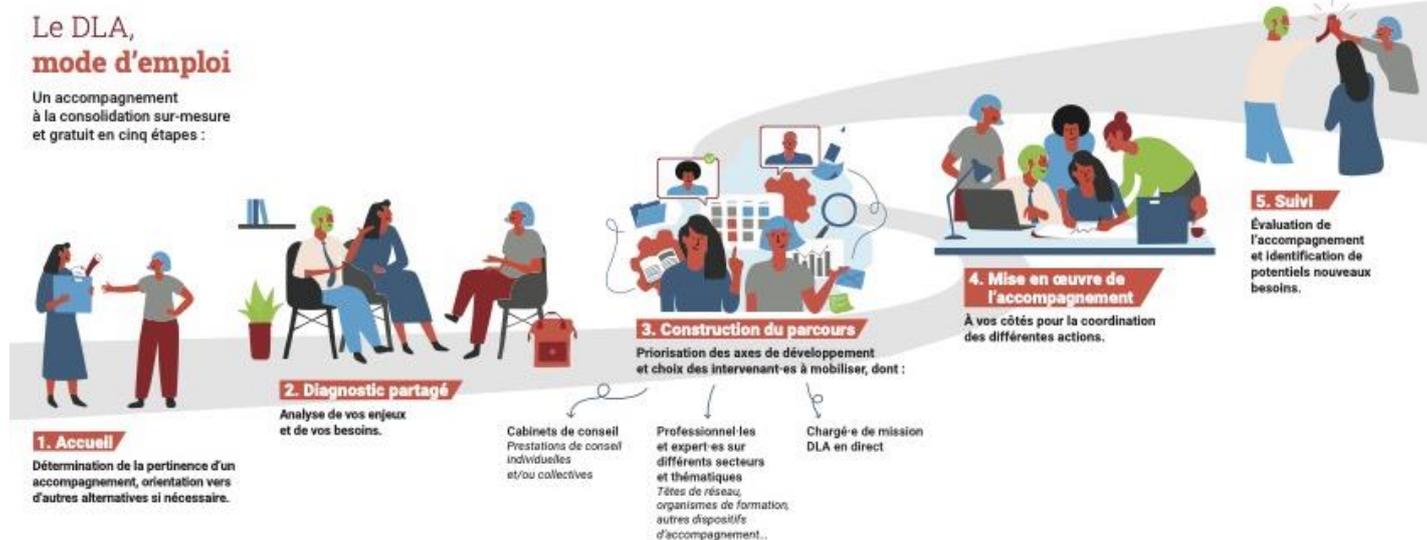
- Des garanties d'emprunts bancaires : afin de faciliter et sécuriser l'accès au crédit bancaire ; limiter le recours aux cautions personnelles ; créer les conditions d'un partenariat durable avec un banquier dans le cadre de projet de création d'entreprises ou entreprises engagée.
- Des prêts solidaires : pour permettre de renforcer la structure financière et faciliter le tour de table financier.
- Des dispositifs spécifiques : Urgence ESS mise en place lors de la crise sanitaire, le Dispositif Local Accompagnement.

Zoom sur le DLA :

Le DLA porté par France Active Loire permet à l'association locale d'avoir une offre de service globale et surtout une offre d'ingénierie pour les structures. Cela permet d'avoir une deuxième porte d'entrée pour les structures. France Active Loire a toujours une image de financeurs, cependant son rôle et une offre de service globale pour les porteurs de projet dans le changement d'une société.



Figure 6 : Le DLA mode d'emploi



Source : Rapport d'activité BGE OUEST 2020



II. Des missions d'alternance au cœur des enjeux de l'offre de service de France Active Loire.

Lors de cette alternance, l'une des missions principales a été le suivi des structures de l'ESS et des entrepreneurs engagés. Il s'agit d'une obligation dans le cadre d'une participation financière de France Active Loire.

Le cœur de ma mission d'alternance est le suivi des structures de l'économie social et solidaire et essayer de mieux cerner leurs problématiques et leurs questionnements.



PARTIE 3 : Le suivi des structures du portefeuille de France Active Loire.

I. Une réponse aux enjeux d'accompagnement des structures dans la Loire et de la mise en place d'une dynamique inters partenaires pour faciliter la connexion entre projet innovant.

« Le diagnostic d'entreprise est un jugement porté sur la situation d'une entreprise ou d'une organisation en fonction de ses traits essentiels et des contraintes de son environnement et visant à dégager la marge de manœuvre dont elle dispose pour atteindre ses objectifs éventuellement redéfinis » (Plauchu, Vincent. Méthodologie du diagnostic d'entreprise

Cette phase permet de mieux cerner les problématiques des structures ayant des encours par l'association locale de la Loire, d'avoir une vision globale de leurs fonctionnements et de leurs problématiques pour mettre en place des solutions en adéquation avec les problématiques des structures.

Il est question d'identifier leur fonctionnement, leur secteur d'activité et leur manière d'évoluer dans un système économique qui s'identifie par une société de consommation de masse. Cela permet de mieux comprendre les failles et les points de fragilité. Ce suivi permet de réorienter les structures et de refinancer les structures de l'économie social et solidaire.

Cependant, depuis plusieurs années il y a de nombreuses critiques de cette campagne de suivi par les associations locales et des référents nationaux. Ces critiques ont été énoncées par des anciens stagiaires, des référents du suivi dans les associations locales.

Chaque structure à une note pour mieux cerner la valeur et mieux cernée les structures en difficultés.



La notation : Pour mieux comprendre le système de notation à France Active Loire.

Note A :



_Indicateurs économiques et financiers :

- Activité économique dynamique, en croissance. Globale maîtrise des charges.
- Résultat net (RN) et CAF positifs.
- Pas de dégradation par rapport aux comptes de l'année précédente ou à venir (et sur les premiers mois de l'année où se passe le suivi).
- Situation financière saine avec un total fonds propres (FP) supérieur à 25 % du total bilan. FP plutôt composé de RN passés que de subventions d'investissement.
- Trésorerie nette (TN) positive et représentant a minima 2 mois de charges d'exploitation.
- Endettement faible/désendettement en cours
- CAF positives qui couvrent les annuités d'emprunt et génèrent des fonds propres.
- Absence de recours au court terme bancaire comme (le Daily)
- Eléments d'appréciation qualitatifs :
- Perspectives de développement ou à minima de maintien de l'activité.
- Gouvernance stable, équipe dirigeante compétente et stable
- Ancrage territorial important et convention plurielle annuelle avec les acteurs locaux signée ou encore de signature

Note B

- Indicateurs économiques et financiers :
- RN et CAF positifs, éventuellement en légère dégradation
- Charges qui se dégradent un peu (moins de maîtrise) ou produits qui diminuent
- CAF couvrant les remboursements d'emprunts et renforçant ou stabilisant le fonds de roulement (FR).
FR stab
- Fond propres \geq à 25 % du total bilan mais composés que ou en grande partie par des subventions d'investissements
- le ou en développement
- Trésorerie nette positive et correcte mais éventuellement recours à du court terme en cours d'année
- Eléments d'appréciation qualitatifs :
- La structure aurait pu être notée A mais quelques indicateurs font défaut
- Bon exercice N mais perspectives N +1 moins favorables
- Bon ancrage territorial, soutien des partenaires, équipe dirigeante solide

Note C :

- Indicateurs économiques et financiers :
- Activité économique en légère dégradation ou en stagnation « fragile »
- Légère perte, caractère exceptionnel de la perte
- RN tout justes positifs
- CAF permettant à peine de faire face aux remboursements de prêts et donc de consolider le FR
- FP limités à faibles
- FR fragile, ne se consolidant pas voire en légère érosion entraînant des tensions de trésorerie fréquentes
- Trésorerie nette tendue mais pas d'incidents de paiement



- Pas d'entrée en procédure collective
- Éléments d'appréciation qualitatifs :
- Dégradation de la situation économique mais une situation financière qui reste satisfaisante
- Compétences en interne/Ancrage territorial fort qui font en sorte qu'on ne craint pas un risque d'arrêt activité à CT/MT
- Perspectives satisfaisantes ou pas trop inquiétantes
- Turn over important dans l'équipe , de nombreux arrêts maladies les équipes.

Note D

- Indicateurs économiques et financiers :
- Modèle économique durablement déséquilibré. Résultat négatif de manière substantielle ou structurelle en perte récurrente sans amélioration
- Résultat net négatif
- CAF insuffisante pour faire face aux remboursements, CAF faible voire négative
- Fonds propres faibles ou en dégradation de manière importante
- Fonds propres dégradés de manière importante ou négatifs (de manière minimale par rapport au bilan)) mais bonnes perspectives validées sur l'année en cours au moment du suivi.
- Éléments d'appréciation qualitatifs :
- Inquiétudes à 2 ans sur la pérennité de l'entreprise ; pas de mise en œuvre de mesures de redressement ; CA/direction qui ne semble pas avoir les capacités pour redresser la situation ; CA qui se désengage face aux difficultés ; licenciements à venir ou en cours ou non-renouvellement de contrats pour motif économique (pour donner suite à une année difficile) ; soutien des partenaires remis en question.
- Les partenaires se désengagent de ce projet, non renouvellement de leurs subventions.
- 2 types de trajectoire pouvant être observées : perte importante qui peut remettre en question la viabilité de l'entreprise sans prise de mesures de redressement et accompagnement des partenaires ou situation qui est devenue difficile pour donner suite à une érosion des résultats et des fonds propres et une absence de mesures.
- Cumul d'indicateurs dans le rouge

Note E

Affaire judiciaire en cours.



- Indicateurs économiques et financiers :
- RN et CAF dégradés par suite d'une mauvaise gestion ou un accident ;
- Fonds propres négatifs sans perspectives d'amélioration, ou FP significativement négatifs au regard du total bilan. FP, FR et trésorerie nette fortement négatifs.
- Endettement global important ;
- Plusieurs incidents de paiement non encore régularisés ;
- Entrée en procédure collective (sauvegarde, redressement) sans plan de redressement ou de continuation validé (on peut éventuellement améliorer la note dès lors que les premières échéances du plan de continuation sont honorées).
- Éléments d'appréciation qualitatifs :
- Pérennité à court terme compromise. Importante dégradation de la situation économique et financière qui semble difficile à surmonter.

Les risques lors des dernières campagnes par les associations locales (annexe 1) :

- Baisse de données et de cotations nécessaires au bon suivi du risque de nos encours
Démobilisation du métier car administratif a pris le dessus sur la mission de suivi.

Manque de données transmises par les structures dans leurs problématiques Rh, Gestions, Gouvernance (Le manque de cohérence entre les activités réellement pratiquée et l'objet social défini officiellement, la présidence est éclatée ...)



II. Présentation de la campagne de suivi de France de Suivi France Active Loire

La campagne de suivi est lancée dans toutes les associations territoriales simultanément. Le siège national effectue une campagne de publicité de valorisation des rôles de suivi.

Figure 7 : La communication de France Active dans le cadre de la Campagne pour les entrepreneurs social et solidaire.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

Suivi POST FINANCEMENT

RELANCE | DÉVELOPPEMENT | TRANSFORMATION

Où en êtes-vous ?

- On vous écoute
- On cherche des solutions ensemble
- On vous propose un accompagnement rien que pour vous
- On vous connecte à des partenaires utiles à votre réussite

NOTRE OBJECTIF: agir à vos côtés pour conforter votre engagement et votre contribution au développement de territoires plus solidaires et plus résilients.

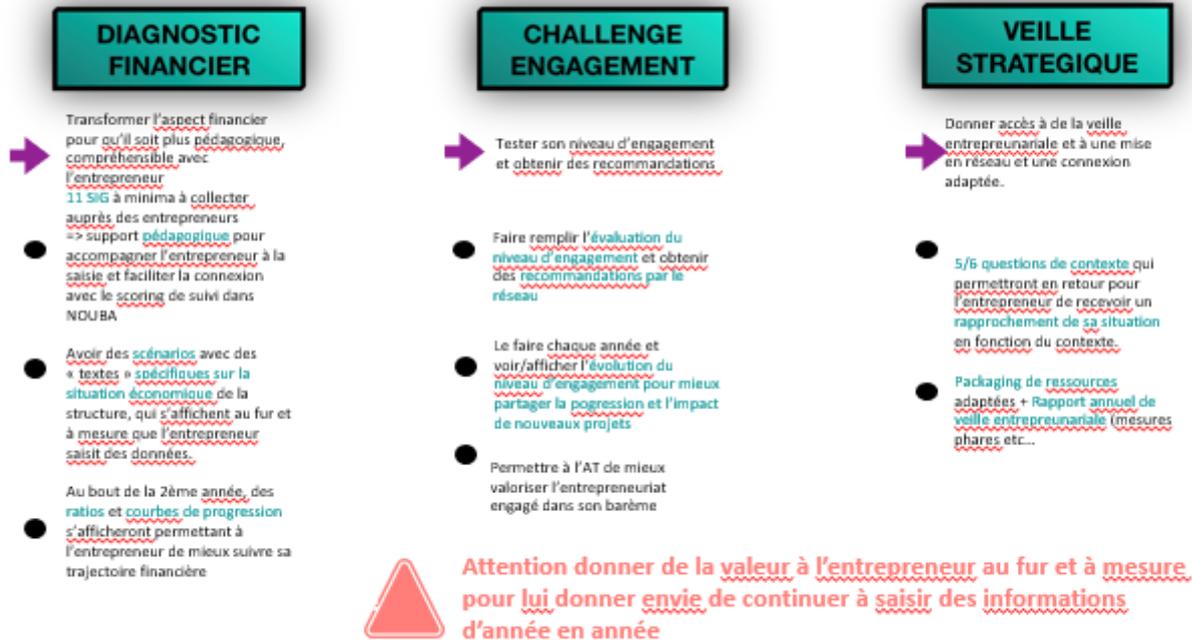
Source : Document interne à France Active

La vision de cette campagne de suivi au niveau local par le national

Figure 8 : Une vision de la Campagne de suivi au niveau national et au niveau local



1 campagne qui produit un livrable complet en 3 parties faisant le lien avec la stratégie de France Active



Ainsi lors de cette campagne, il y a un questionnement de la place de l'outil numérique pour une manière de collecte des données ou plutôt que les dirigeants des associations puissent être acteurs de leurs campagnes de suivi. La dirigeante ou le responsable cela lui permet de lire les chiffres d'une autre manière et donc de mieux comprendre leurs comptes de résultats et leurs bilans.

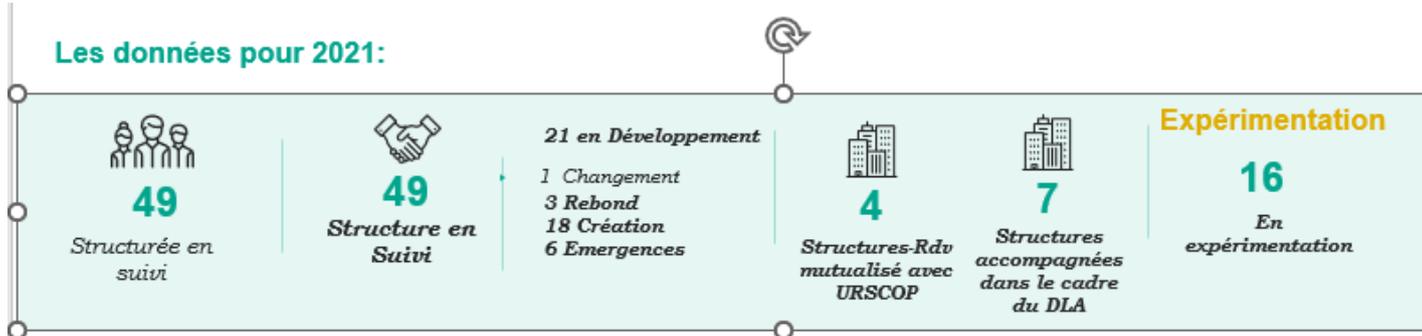
Cependant cela à de nombreux risques comme par France Active Loire et la structure :

Les chiffres clés de la campagne de suivi en 2022 des structures ayant des encours en 2021 chez France Active :

Figure 9 : Les données pour 2021 de France Active Loire.

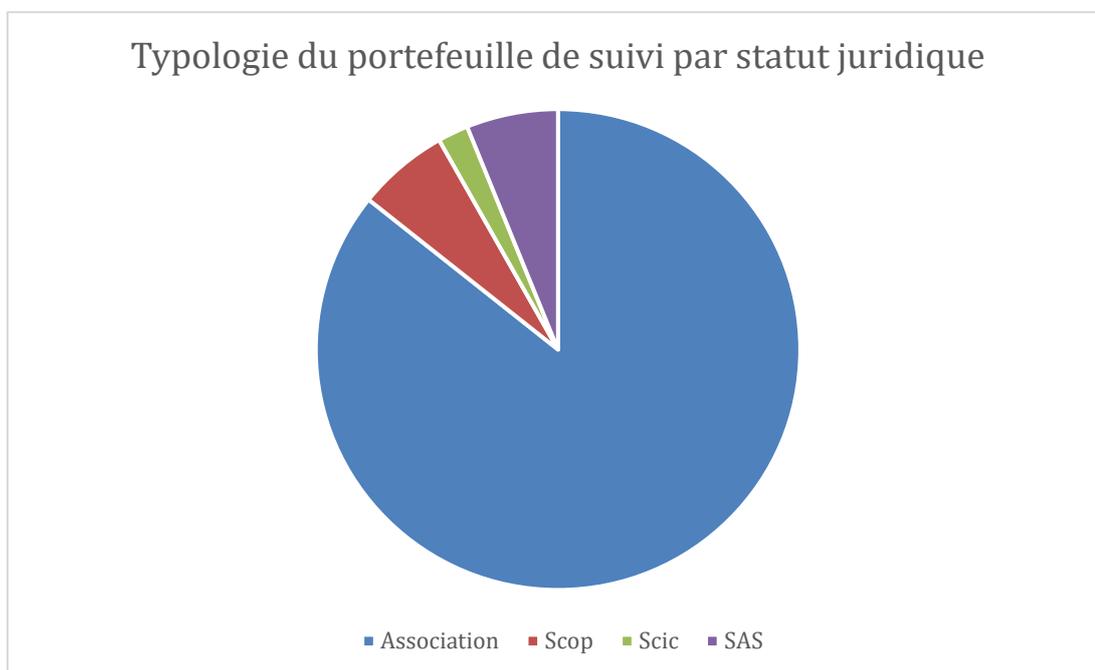


Les données pour 2021:



Sources : Rapport d'activités France Active – document interne

Figure 10 La typologie du portefeuille des structures en Suivi.



Source : sources tableau de suivi de France , mise en formé par l'auteur.



Répartition géographique

1 Roannais Agglomération

1 CC du Pays d'Urfé

2 CC du Pays entre Loire et Rhône

1 CC de Forez Est

7 Loire Forez Agglomération

36 Saint Etienne
Métropole

0 40 km
Mise à jour : 01/01/2020 © comeris.com

Source : Bilan finale de la Campagne de Suivi. Document internet

Nous voyons grâce à la cartographie ci-dessus

é que plus de la moitié des structures en suivi sont situées dans la métropole de Saint Etienne (Sem).

Figure 11 : Méthodologie mise en place dans le cadre de la campagne de suivi.



Source : Document Interne France Active

La réalisation du suivi des structures est un enjeu très fort pour les associations territoriales du mouvement France Active.

Il y a d'une part une obligation contractuelle et réglementaire : France Active a des obligations en termes de suivi des encours dans le cadre de ses activités de financement et de garantie. Les associations territoriales ont un engagement vis-à-vis de France Active de faire remonter des informations concernant les entreprises financées (notamment via les financements de France Active Investissement), en particulier pour les structures ayant des problématiques de remboursements ou en arrêt de leurs activités.

Pour les associations territoriales (AT), il est également nécessaire d'avoir une visibilité fine sur le risque de non-remboursement associé à leurs portefeuilles respectifs dans le but, notamment, de passer les provisions pour risque de perte sur les lignes de financement. Dans un deuxième temps de mieux cerner de nouveaux risques pour les futurs dossiers de financement.

Résumé des étapes pour chaque structure suivie :

- 1. Création des grilles d'entretiens, discours et mail types.**
- 2. Lancement de la Campagne via des coups de téléphone**
- 3. Envoi mail pour démarrage de la campagne** (Créations des mémos pour les chargées de mission et des mémos pour les structures)
- 4. Relance** si besoin
- 5. Réception des comptes** : identification si dossier à enjeu et détermination de la suite du process (autonomie sur dossier ou lien étroit avec la/le référent)
- 6. Prise de rendez-vous**
- 7. Etude du dossier** (lecture note d'expertise et précédente fiche de suivi, saisie matrice et réalisation fiche de suivi avec préparation de questions pour l'entretien) en amont en perspective du rdv
- 8. Rdv** seule ou avec la/le référent (Communication des événements à France Active , la formations des dirigeants)
- 9. Finalisation de la rédaction de la fiche de suivi**
- 10. Validation** par le référent



11. **Saisie dans les bases de données** : des comptes, des etp et de la note attribuée sur Nouba

12. **Joindre à la base financière** : les comptes et la fiche de suivi

Fin de la campagne de suivi

Réaliser une Synthèse

- **Se référer à la synthèse de la campagne 2021 (et aux synthèses des années précédentes)**
- **Les éléments clés à restituer concerneront :**
 - **Les outils mobilisés**
 - **Le montant des encours**
 - **Les notations**

Pièces du dossier de suivi numérique :

Fiche de suivi

- ✓ Matrice suivi (bilan et compte de résultat) ;
- ✓ Les comptes (détaillés)
- ✓ Le rapport d'activité
- ✓ En option : agrément ES, fiche de suivi de la structure, BP 2021, plan de trésorerie...
- ✓ Les comptes détaillés scannés pour BF.

. Actions transversales à la mission de suivi

- Outils utilisés :
- Agenda Outlook : l'agenda est à renseigner chaque semaine, tout est affecté au dispositif hors FSE.
- Participation aux temps de vie du pôle économie sociale et solidaire : revues de dossiers, réunions, forums...
- Points réguliers avec les référents sur l'état d'avancement de la campagne, sur les éventuelles difficultés rencontrées ...
- Après chaque entretien de suivi réalisé seul-e :
- Faire des points avec les référents
- Avoir en tête pour communiquer des besoins de financement éventuels détectés lors des RDV physiques ou téléphoniques en précisant l'urgence du besoin.



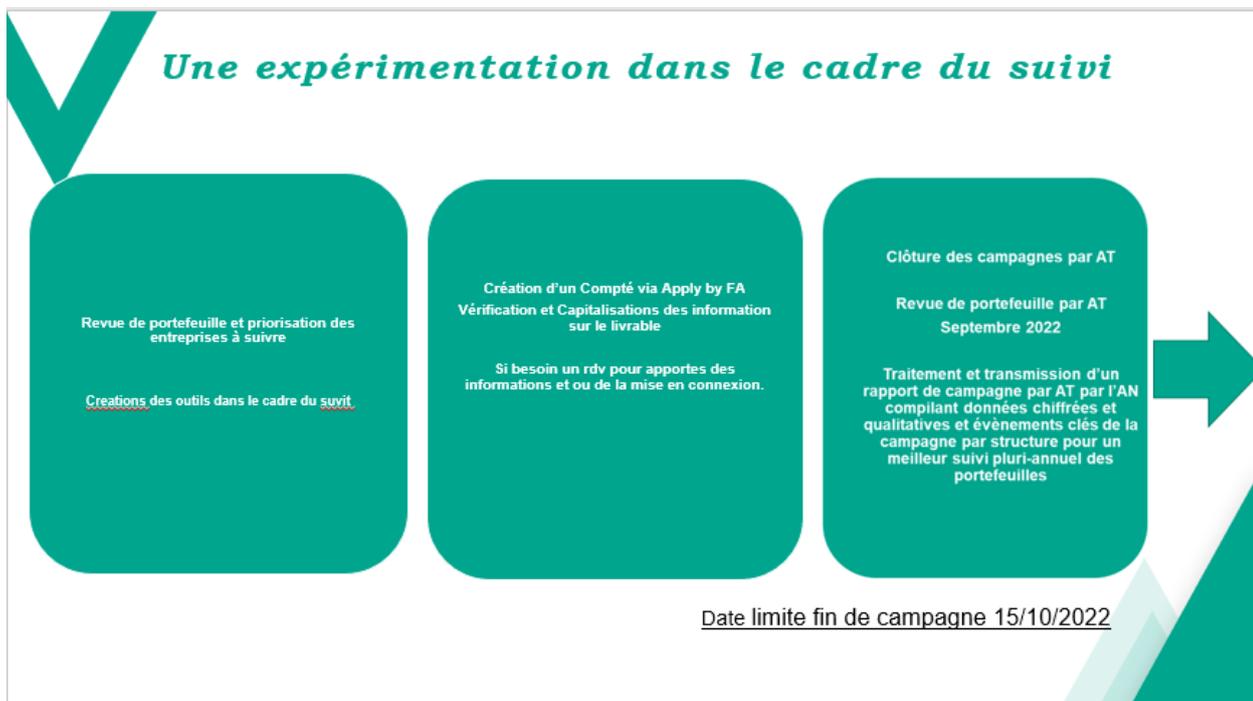
Les solutions en interne aux besoins identifiés

- Formation des dirigeants, un accompagnement par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ou un nouveau financement. Dans le cadre de leurs suivis et dans le cadre de leurs accompagnement et aussi important de valoriser les structures via les outils numériques comme réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook..., et les outils « classiques » comme les rapports d'activité, annuaire....
- Dans un deuxième temps, il y a communication ciblée pour les appels à subventions, ou des programmes d'accompagnement des acteurs de l'ESS.

Les solutions hors du réseau (Annexe 2) :

- Mise en connexion avec d'autres acteurs de l'économie social et solidaire, communication sur les actions dans le réseau de l'économie sociale et solidaire dans le Loire, en Auvergne Rhône-Alpes DLA régional via

Figure 10: Méthodologie de suivi dans le cadre de la campagne expérimentation



Un manque de relation de proximité avec les structures :

- Un manque d'information lié a la saisie des comptes et des bilans et des erreurs de compréhension dans les comptes et les bilans.
- Un manque de transmissions d'informations sur le volet RH et dans le domaine de la gouvernance.
- La possibilité de ne pas effectuer une approche sensible, ce qu'on ressent (des sensations, des impressions, des émotions) et des visions visuelles comme l'état des bâtiments, de la composition des bâtiments, les concurrents proches,
- Evoqué avec la structure un besoin d'une formation, et communiquer avec la structure l'offre de formation de France Active Loire comme les DLA flash, la formation des dirigeants

Pour la structure :

- Manque d'information sur l'offre de formation de France Active Loire
- Manque de connexion avec d'autres porteurs de projet
- Peut-être une vision erronée de l'offre de service de France Active Loire
- Un manque de motivation à effectuer la campagne de suivi de France Active Loire.
- Des compétences assez faibles dans la saisie des données
- Fracture numérique de la structure.

Ainsi la mise en place de cette campagne de suivi via un outil numérique peut questionner sur de nombreux points comme le design de l'application, le manque de transmissions des données dans le cadre de la campagne de suivi. A mon avis, il serait intéressant de travailler le design de l'application pour avoir une interface plus intéressante et aussi plus en adéquation avec la culture moderne/ les tendances actuelles en termes d'application. Pour ma part, il faudrait que cela ressemble plutôt sous le format quiz avec un design intuitif pour les responsables des structures. Il y a eu aussi la mise en place pour chaque structure des référents pour avoir un suivi sur le long terme.

Les limites de la mise en place des référents pour le chargé de suivi :

- Manque de capitalisation d'information pour certains référents
- La place et la dynamique entre le référent de la structure et le chargé de suivi lors de la préparation et l'entretien de suivi.



Pour les structures :

- Une meilleure communication sur l'historique, leurs projets, leurs spécificités, leurs secteurs, leurs axes, et les échanges passés entre la structure et France active Loire.

Méthodologie :

La campagne de suivi a eu lieu entre le 01 avril et 31 octobre.

Ainsi nous voyons que la méthodologie du suivi à été adaptée à chaque structure pour mieux répondre à leurs et à leurs problématiques.

Les axes importants dans le Bilan et le compte de résultats (annexe 3) :

- Etudier le CR de cette année et aussi celui des années précédentes
- Analyser ses produits (CA et subv. Notamment) et leurs évolutions
- Comprendre la constitution du résultat

Cependant, cela demande un temps d'adaptation à chaque structure, donc des temps de réunions et surtout de temps de communications entre la chargée de suivi et les chargés de missions pour mieux cerner les problématiques antérieures ou du secteur et de l'approche à mettre en places pour ne pas créer des tensions avec les structures.

Les « critiques de la campagne de suivi » lors des dernières campagnes par les associations locales :

- Campagne de collecte des comptes, cotation chiffrée + note à dire expert avec consignes de priorité : C, D (N-1)
- Vision très décalée dans le temps / évènements car la campagne de suivi à des documents de la dernière année fiscale.
- Intérêt pour disposer d'une notation qui est différente entre toutes les charges de mission.



- Peu d'infos qualitatives. Approche financière qui ne permet pas d'avoir des informations dans l'organisation de la structure, les procédures, l'impact sur le territoire.
- Baisse progressive des volumes saisis pour limiter le nombre d'erreurs lors des saisies .
- Campagne en dent de scie selon les moyens mobilisés par les AT et surtout par des pratiques différentes selon les AT.

Les « critiques de la campagne de suivi » lors des dernières campagnes pour les structures suivies par France Active Loire :

- Manque de référents dans la structure
- Un changement de personnes à chaque campagne cela « brise » la relation de confiance entre les structures et France Active Loire.
- Un manque d'accompagnement lors de la période de suivi par le manque de savoir-faire de la chargée de suivi.
- Un manque d'un ancrage territorial hors de la métropole de Saint Etienne.
- Pour de nombreuses structures, il y a de beaucoup de suivi obligatoire avec d'autres acteurs de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire.

La campagne de suivi a eu de nombreuses critiques, cependant cela permet à France Active Loire d'avoir des dossiers pour des nouveaux financements et surtout dans un deuxième temps, il y a la question de l'ancrage territorial de France Active Loire. Plus de la moitié, des structures accompagnées ont leurs sièges dans la métropole stéphanoise ainsi la question de l'ancrage territorial dans le département peut être questionnée.



Limites du travail de suivi :

Dans ce paragraphe, nous allons mieux cerner les limites du travail de suivi qui peuvent être biaisés selon les expériences, et les formations de chaque personne :

- La période de la campagne de suivi (Avril-Octobre), de nombreuses structures sont fermés pendant la période estival.
- Certaines structures clôturées en ne prenant pas en compte l'année civile comme cadre pour la clôture des comptes, cependant la campagne de suivi n'est pas adaptée pour ces structures qui sont minoritaire dans le portefeuille. Cela peut questionner pour avoir un suivi en adéquation et efficiente.
- Un temps important de transmission des comptes, ainsi les cabinets comptables sont en pleine clôture comptable ce qui demande beaucoup de temps dans la transmission des comptes.

Lors de cette campagne, la notion de l'impact territorial n'a pas été pris en compte, ainsi dans de nombreux suivi, il y a peu d'information les partenariats financiers, humains, de communication. Cependant, cette notion est importante pour les structures de l'ESUS et leurs rôles dans l'écosystème de l'ESS dans la Loire et plus généralement en Auvergne Rhône-Alpes.

Zoom sur l'écosystème de la Loire et les réseaux :

Il est possible d'observer un certain écart entre la littérature qui exprime le rôle prépondérant de l'ESS au sein de la gouvernance et de l'élaboration des politiques publiques. Cette observation rejoint la pensée de Maurice Parodi (2005), qui explique, « que les acteurs de l'ESS et leurs aptitudes particulières à participer ou à s'impliquer dans un projet et une politique de développement local durable ne sont pas souvent reconnus par les acteurs clefs de la gouvernance que sont les élus locaux et leurs services techniques, c'est sans doute parce qu'ils ne se sont pas encore suffisamment dotés des outils intellectuels et techniques permettant de faire prendre en compte la valeur ajoutée économique et l'utilité sociale spécifique qu'ils peuvent générer. ».

Ainsi lors de cette expérience dans ce territoire à de nombreuses reprises, cette question s'est posée (annexe 4). Dans un deuxième temps, il y a eu la question des réseaux et leurs rôles dans l'organisation de l'ESS ou des réseaux de l'insertion socio professionnelle (Annexe 5). Nous



pouvons nous questionner sur la structuration la CRESS qui devait agir dans la fédération (annexe 6) et de structurer les collectifs d'acteurs. En essayant d'animer un réseau des structures portant le Point Acc'ESS. Il faut essayer d'outiller les structures, animer le réseau, organiser des journées de rencontre entre les différentes structures. Cependant, les acteurs de l'ESS semblent parfois douter des capacités de la CRESS à fédérer un réel réseau d'acteurs de l'ESS à l'échelle régionale et plus particulièrement dans la Loire.

Il y a eu le questionnement sur le rôle de l'URSCOP, Chantier Ecole la fédération des Centres Sociaux, et des Espaces de Vie social et surtout leur d'accompagnements, de suivi avec France Active Loire. Lors de cette campagne, il y a la volonté de travailler avec des acteurs de l'écosystème de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire

La mise en place d'un Co-suivi avec des acteurs de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire. Lors de cette campagne, les problématiques ont été mieux cernées grâce aux suivis des autres acteurs, permettant une sauvegarde des informations pour les structures. La mise en place d'une méthodologie peut être contraignante en termes de moyens humains et temporaires pour les structures

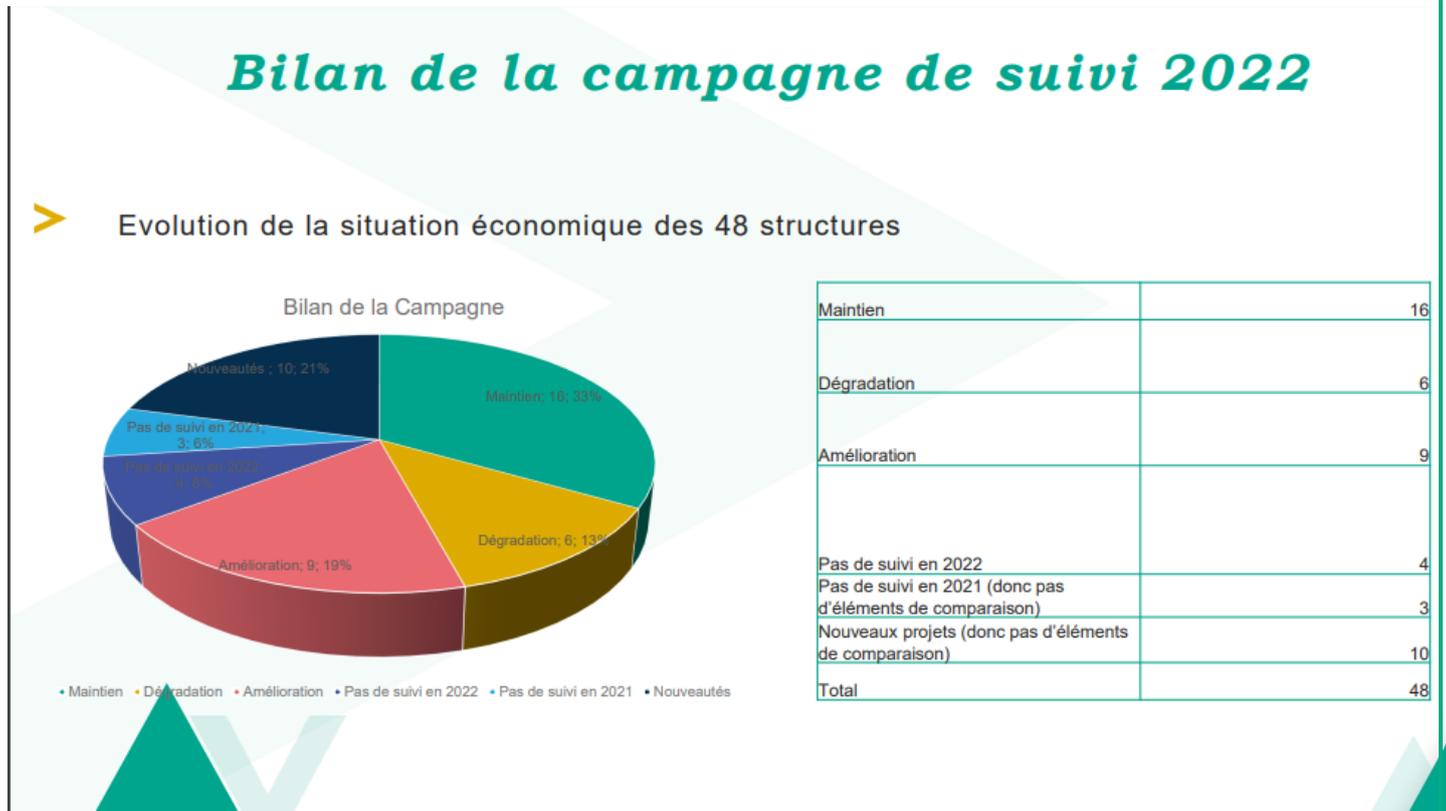
Les réseaux identifiés dans la Loire et dans la région ayant un impact sur le territoire ligérien (ADDEAR de la Loire, la fédération des entreprises d'insertion, BGE, le réseau des CREFADS, le mouvement associatif, la CRESS, URSCOP)

Lors de cette campagne de suivi, deux entretiens ont été effectués avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et quatre entretiens dans le cadre d'un ré-financement et du suivi dans le mémé entretien . Ces entretiens ont pu avoir eu lieu grâce à la volonté et le temps alloué par les acteurs pour le suivi régulier. Et donc de mieux cerner des besoins de financement pour les structures (Annexe 9).



Bilan de l'expérimentation et de la Campagne de Suivi

Figure 13 : Le Bilan du suivi à France Active Loire.



Les raisons des dégradations :

Secteurs d'activité fortement touchés par la crise (le Bio et l'alimentaire)

- Deux structures touchées par des affaires judiciaires
- Activités de services (Fréquentation en baisse, dynamiques non présentes, les contraintes pass sanitaire)
- Situation déjà tendue avant la crise

Les raisons de l'amélioration :

- Les subventions exceptionnelles durant la crise qui ont permis à de nombreuses structures de pouvoir se libérer temporairement de certaines difficultés financières.
- La structuration interne mise en place soit via des changements de direction, une montée en compétences des dirigeants.



▪ Le PGE (Prêt garanti par l'État) qui a permis à de nombreuses structures d'améliorer leur trésorerie. Cependant il est important de voir les conséquences sur l'état financier des structures sur le long terme et les modalités de remboursement par l'Etat.

Les raisons des dégradations :

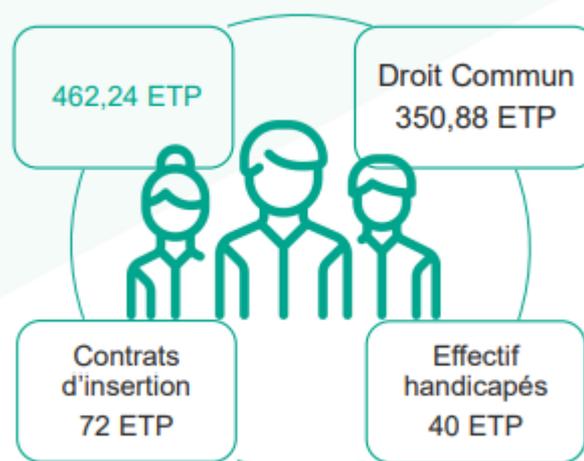
- Secteurs d'activité fortement touchés par la crise (le Bio et l'alimentaire)
- Deux structures touchées par des affaires judiciaires
- Activités de services (Fréquentation en baisse, dynamiques non présentes, les contraintes pass sanitaire)
- Situation déjà tendue avant la crise
- Crise dans les commerces de proximité et changement des habitudes de consommations dans les centres villes.

Les raisons de l'amélioration :

- Les subventions exceptionnelles durant la crise qui as permis à de nombreuses strutures de pouvoir se libérer temporairement de certaines difficultés financières.
- La structuration interne mise en place soit via des changements de directions, une montée en compétences des dirigeants.

Pour la campagne de suivi 2021, il y a eu 49 structures en suivi, le suivi a été réalisé sur 43 d'entre elles. Quatre structures n'ont pas envoyé les documents nécessaires et 2 dossiers sont en émergence, il s'agit de structure en cours de création.

> Les structures en suivi représentent :



Retours de cette Alternance :

Lors de cette alternance, j'ai eu l'occasion de participer à de nombreux évènements : la formation des dirigeants qui permet aux dirigeants de développer des compétences en matière de gestion financière, et de prendre connaissance des outils de gestions pour les structures de l'économie sociale et solidaire. Pour ma part, l'un des temps le plus formateurs a été la biennale de l'engagement. Il s'agit d'un temps très formateur mis en place par le réseau, et organisé sur deux journées rythmées par des conférences, des débats et des ateliers autour des thématiques (finance solidaire, écologie, démocratie, gouvernance, inclusion et innovations territoriales), qui font le fondement de France Active.. Ces deux jours m'ont permis de mieux comprendre le fondement et le rôle d'expérimentation dans la mise en place de projet de territoires.

J'ai apprécié d'avoir la possibilité de mieux comprendre le rôle du financement dans le cadre de projet de territoire. Ainsi j'ai eu l'occasion de mieux cerner les besoins économiques et surtout financiers. Il s'agit d'un réel besoin des structures et des porteurs de projets. Cependant, au terme de mon alternance, j'ai pu remarquer un manque de moyens (économiques et humains) dans l'analyse des projets.

Une alternance pour prendre confiance en soi.

Lors de cette alternance, j'ai essayé de lutter contre mon syndrome de l'imposteur. Depuis la fin de ma licence professionnelle j'ai le sentiment de ne pas avoir ma place dans la formation en master. Ainsi, lors de cette alternance j'ai dû lutter contre le sentiment de l'imposteur. Je suis arrivée à la fin de mon alternance, en ayant un peu plus confiance en mes capacités et en mon expérience. Pendant cette année d'alternance j'ai aussi eu le temps de mettre en place certaines actions pour essayer de me débarrasser de ce sentiment qui est tout à fait légitime.



Bilan

Finally, the territorial associations have financial instruments elaborated by the 3 legal entities of the network and have the task of deploying them towards entrepreneurs of their territory. Thus, the local associations of the network can mobilize participatory loans (FRIS for Fonds Régional d'Investissement Solidaire) and can also intervene in own and quasi-own funds with Associative Contribution Contracts (CAA) or Associative Seed Funds (FAA). Thus this was very formative, it allowed me to better understand the functioning of the role of the structures of financial accompaniment, and to accompany the structures for social and solidarity actions.

Thus it is important to understand the place of France Active Loire (which could be a subject in itself). In fact, France Active Loire is located in the Maison de l'emploi in the quarter of Beaubrun Tarentaise in Saint Etienne. It would be interesting to study the network dynamics within the functioning of the structure and especially the network dynamics in the social and solidarity economy in Saint Etienne or more broadly in the Loire. Does Saint Etienne not wish to be a leader of the organization of the ESS in the metropolis and give the impulse in the department for the implementation of an ESS policy?

In the Maison de l'emploi in Saint Etienne, a large part of the offices are occupied by Pole-Emploi and the Local Mission of Saint Etienne, in a second time, this building is occupied by Mife and Initiatives Loire. However, this building is identified by the general public as the space dedicated to Pole emploi and not as a place regrouping several actors of the social and solidarity economy or of entrepreneurship in the metropolis but also in the department.

On a more personal level, the internship allowed for a frank immersion in a relatively complex context. This internship is therefore formative in the sense that it is an accelerator in the dynamics of initiative, of work in a team within the framework of the accompaniment of the structure of the social and solidarity economy. Throughout my internship I had the opportunity to better understand the synergy of the actors and the role of the actors in the implementation of the structure of the social and solidarity economy.

This subject would then be interesting to study: the synergies expected from the mutualization of premises between actors of the accompaniment of structures in the metropolis of Saint Etienne and to know



la valorisation de l'économie social et solidaire et l'innovation sociale par la métropole de Saint Etienne et de la mairie de Saint Etienne dans le cadre de la volonté de créer un territoire majeur de l'économie social et solidaire dans le département et plus largement dans la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes,

Tout au long de ce mémoire la question de l'accompagnement et du suivi s'est posée. Le numérique peut-il être un outil dans le lien avec les structures, ou n'est-il pas un frein à la relation ? Permet-il le lien interpersonnel entre France Active Loire et les structures suivies dans le cadre de financement et le soutien au développement de projet solidaire et social ?

L'innovation sociale est nécessaire au développement de toutes les organisations de l'ESS car elle leur permet de s'adapter aux changements de l'environnement dans lequel elles évoluent. L'entrepreneur social est intrinsèquement porteur de cette innovation sociale. En effet à chaque stade de la mise en place du business model (processus forcément novateur), il intègre la préoccupation sociale (en termes de ressources, de marché, ou d'innovation) et les demandes des financeurs comme le Fond Sociales Européen, le département ... Il est important pour France Active de mieux comprendre ces changements dans le cadre de leurs encours et dans le suivi post-financement

La campagne de suivi est un « dispositif » très intéressant et qui parait nécessaire de ré adapter afin que celui-ci soit efficient et réponde au problématique du territoire. Il est déjà important pour France Active Loire d'être présent sur tous les territoires du département de la Loire, ce qui pourrait lui permettre de s'affirmer comme actrice incontournable de l'ESS dans la Loire. Cela aurait comme avantage de se faire connaître et de pouvoir susciter de nouveau besoin de financement. Ensuite il permettrait également aux habitants ainsi qu'aux collectivités territoriales d'avoir une meilleure connaissance de l'ESS et donc de la prendre en compte dans leur projet plus facilement et dans les problématiques de projet en émergences et dans leurs problématiques de financement. Pour cela il est nécessaire de trouver les partenariats au niveau du département, et les interlocuteurs adéquats/ qualifiés dans les collectivités locales.

Un autre questionnement a été mis en filigrane, lors de cette alternance, à savoir l'ancrage territoriale de France Active Loire dans le département. Ainsi tout au long de cette année, il y a eu



de nombreuses actions mise en place par France Active pour être mieux identifié comme un acteur de la finance solidaire et sociale. Mais aussi comme une structure qui accompagne et anime un écosystème de l'économie sociale et solidaire.

Cette alternance a été une année riche mais comme toute expérience un peu courte, je sors de cette expérience avec de nombreuses interrogations comme le rôle de la chambre de l'économie sociale et solidaire dans le département de la Loire.

Cependant lors de l'alternance, j'ai l'occasion de connaître de nombreuses structures accompagnatrices de l'initiative de l'économie sociale et solidaire ainsi au fil des entretiens, il important de se demander quelles sont les informations à partager et/ou conserver entre structures accompagnatrices ? Quelles règles de conservation ou de la divulgation d'informations dans le cadre de l'accompagnement social et solidaire peuvent être mis en place ?



Annexes

Annexe 0 : La synergie dans les structures

Annexe 1 : SWOT de France Active :

Annexe 2 : Mapping financeurs à Impact

Annexe 3 : Grille d'aide à l'analyse économique et financière

Annexe 4 : Répartition et poids des entreprises de l'ESS d'Auvergne Rhône-Alpes.

Annexe 5 : Les 6 fonctions des têtes de réseau.

Annexe 6: La CRESS en AURA

Annexe 7 : Bilan/ Synthèse de Financement

Annexe 9 : Bilan de la campagne



Annexe 0 : La synergie dans les structures

Entreprises de l'ESS, modèle économique et situation financière

| | Englès Actif | Passives PASSIF | |
|--|---|--|---|
| Crédances et subventions Importance des subventions à recevoir | Immobilisations Stocks et encours | Capitaux propres Capitaux réserves, résulés... | Fonds De Roulement Insuffisant du fait d'un manque d'apport en fonds propres et de résultats souvent faibles |
| Trésorerie et BFR Souvent tendue du fait d'un BFR élevé et pas toujours bien maîtrisé | Crédence | Dettes MLT Dettes CT Dettes fournisseurs, dettes fiscales, sociales | Court terme bancaire Souvent élevé et mal négocié avec les partenaires bancaires |
| Résultat et capacité d'auto-financement La réalisation de résultat n'est pas une priorité mais fait souvent défaut. Les dettes et les investissements sont également pas élevés... Au final la capacité d'auto-financement ne permet pas toujours de financer les projets. | COMPTE RESULTAT DE L'ANNEE ... Charges / Produits | | Composition des produits Très variable suivant les secteurs d'activité. Le niveau des subventions et donc de dépendance aux financements publics peut être très important (Innovation, Culture, sanitaire et social...) |
| | AMBI | Produits Charges d'actifs Produits de la vente | |
| | Charges salariales Impôts et taxes | | |
| | Charges sociales | Charges | |
| | Charges financières | Produits | |
| | Charges exceptionnelles | Produits exceptionnels | |
| | Resultat | Produits financiers | |

Source : Document internet Formation au Compte du résultats et au bilan



Annexe 1 : SWOT de la Campagne de suivi .

FORCES :

- ✓ Grande volonté des chargés de missions pour faire évoluer le dispositif
- ✓ Envie de couvrir le territoire/d'être en proximité –
- ✓ Structures de l'expérimentation :
- ✓ très bonne connaissance du portefeuille.
- ✓ Fort ancrage territorial o
- ✓ Désir d'aller plus loin et de favoriser au maximum l'accompagnement dans la création d'un communication –
- ✓ Une reconnaissance importante dans le cadre du financement des structures de l'économie social et solidaire
- ✓ Lors de la mise en place du dispositif Urgence ESS ;

FAIBLESSES :

- ✓ Demande beaucoup de temps aux chargés de missions territoires
- ✓ Problème de coordination sur les actions
- ✓ Peu d'harmonisation des pratiques
- ✓ Déterminer la place du chargé de suivit et le chargé de mission.
- ✓ Le suivi a une certaine temporalité.
- ✓ Besoin de concrétiser ce que peut réellement apporter les apports aux structures de l'expérimentation
- ✓ Déploiement par le national assez tardif en vue du planning lié au suivi.



- ✓ Une politique française dans la mise en place d'une politique des démarches numériques.
- ✓ Mise en place de communications pour aider aux référents.

OPPORTUNITES :

Besoin d'identifier un interlocuteur unique "ressource" dans la structure –

Besoin de structuration

Remettre du lien entre les structures après deux années du covid_19.

Nécessité d'une animation régionale du réseaux d'acteurs de l'ESS - - Collectivités territoriales et citoyens de plus en plus intéressés par l'ESS

MENACES :

Multiplication pour de nombreuses structures de suivit dans le cadre de nombreux accompagnements des structures.

Génère un sentiment d'incompréhension et de confusion des différents acteurs.

Un manque de relation entre les structures financements liés aux covid-19 liés au changements de responsables dans le pole ESS depuis 5 ans.

Multiplication des dispositifs : génère un sentiment d'incompréhension et de confusion (Mife, CRESS, URSCOP, Initiative



Les problématiques liés a la mise en place d'un suivi via une plateformes numériques

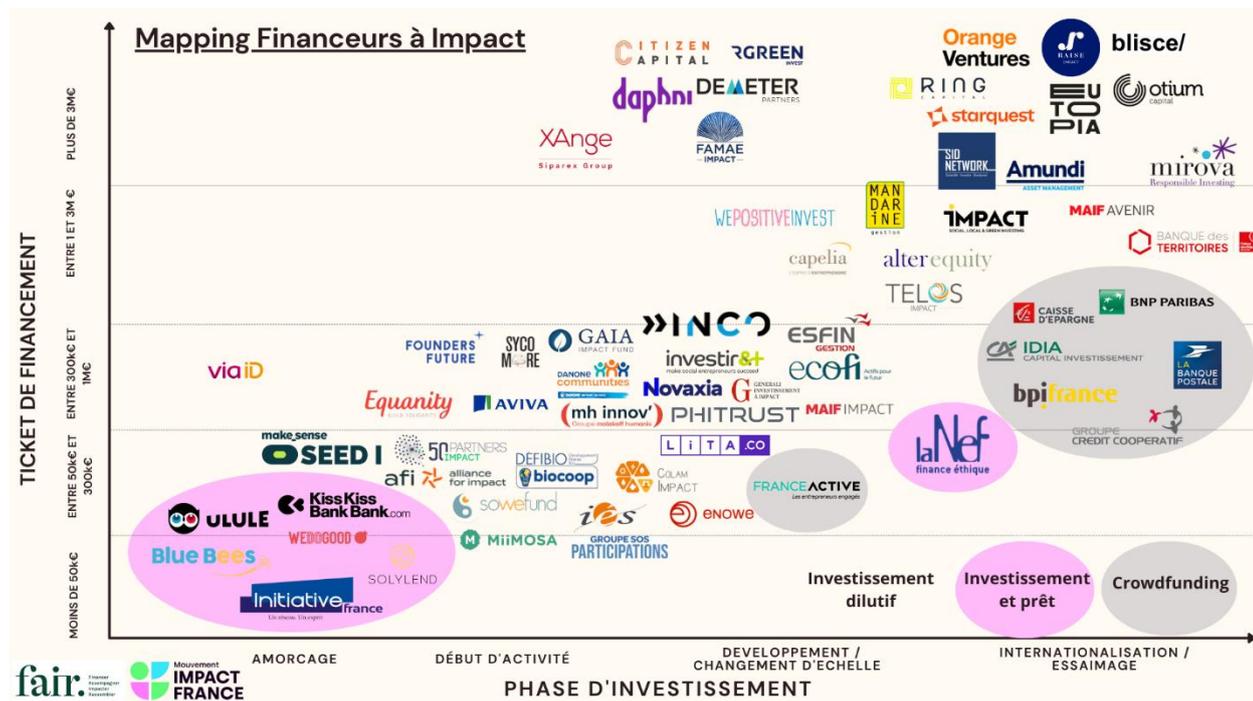
« la simplicité » du fichier Excell pour des personnes expert dans le domaine de gestions et financières.

Un manque de contact via la mise en place d'une plateforme

Un manque d'accompagnements pour des personnes ayants problématiques sur l'utilisation d'un logiciel.



Annexe 2 : Mapping financeurs à Impact



Source : Faire et Impact finance : <https://managementvisuel.fr/actu-mapping-loi-finance-2013-les-15-dispositions-susceptibles-de-concerner-votre-entreprise/>.



Annexe 3 : Grille d'aide à l'analyse économique et financière

1. L'analyse économique

a. Repartir du résultat net (pour remonter aux éléments de causalité) :

- Comment a-t-il varié ?
- Que représente-t-il par rapport au total produit ?- Est-il négatif ou positif ?
- Que représente-t-il en cumul sur 3 ans ?

b. Le décortiquer pour le comprendre :

- Il est composé de la somme des résultats d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel. Il faut donc les analyser un par un et voir dans quelle proportion et comment ils impactent le résultat net.

• Pour comprendre le résultat d'exploitation, il faut analyser :

o Si c'est pertinent, la marge commerciale et son évolution ;

o Si vous le jugez pertinent, la valeur ajoutée, après l'avoir éventuellement retraitée ainsi que

la manière dont elle évolue ;

o L'EBE (après l'avoir éventuellement retraité) et son évolution ;

o Vous pourrez alors déterminer comment ils impactent le résultat d'exploitation.

Ainsi, vous aurez mesuré comment et pourquoi les produits et charges d'exploitation qui les composent ont varié. S ce sont les achats de MP qui ont dérapé, on le verra au niveau de la marge, si c'est la MS, c'est l'EBE qui va être impacté...

• Ensuite il convient de comprendre le résultat exceptionnel.

• Puis il convient de comprendre le résultat financier.

c. Vous pourrez conclure sur les CAF cumulées à mettre au regard des annuités d'emprunt qui ont été absorbées sur la période et vous pourrez ainsi dire si l'exercice de l'activité a plutôt généré de la trésorerie ou en a consommé



2. L'analyse financière

A. Débuter par l'analyse des fonds propres :

La structure a-t-elle des fonds propres ?

De quoi ces fonds propres sont-ils constitués ?

Comment ont-ils évolué ?

Quelle part du total bilan représentent-ils ? $> 50\%$ = *situation confortable*.

b. Poursuivre en analysant le niveau d'endettement MLT :

La structure a-t-elle des emprunts à long terme (> 1 an) ?

Si oui, la capacité d'autofinancement des années passées permet-elle de couvrir les annuités ?

Quelle part l'endettement représente-t-il par rapport aux fonds propres ? *endettement $< 50\%$ des fonds propres = situation confortable*.

c. Analyser les immobilisations et leur financement :

De quoi l'actif immobilisé est-il composé ?

Est-il totalement amorti ?

Si oui, des investissements futurs sont à prévoir.

Comment la structure a-t-elle financé ses investissements ?

Par de la subvention d'investissement, sur ses fonds propres, par l'emprunt bancaire ?

d. En déduire l'état du fonds de roulement

e. Dire s'il couvre ou non le BFR

f. Analyser le BFR :

Poursuivre en analysant le niveau d'endettement MLT/

C ; Analyser les immobilisations et leurs financement :

Son évolution ; Voir si les créances clients et les subventions à recevoir progressent en cohérence avec la progression du chiffre d'affaires et des subventions ? Si les délais ont augmenté : s'agit-il d'un risque clients à venir ou de retards de facturation ?

- S'il s'agit de créances sur subvention, est-ce lié à des retards de paiement de la part du financeur ou à des retards de la structure dans le rendu de ses bilans qui conditionnent le versement de solde de subventions ? – Les dettes fournisseurs sont-elles en forte hausse au regard des achats ? – Idem : Les dettes fiscales et sociales sont-elles en forte hausse au regard le masse salariale (salaires + charges sociales) ?

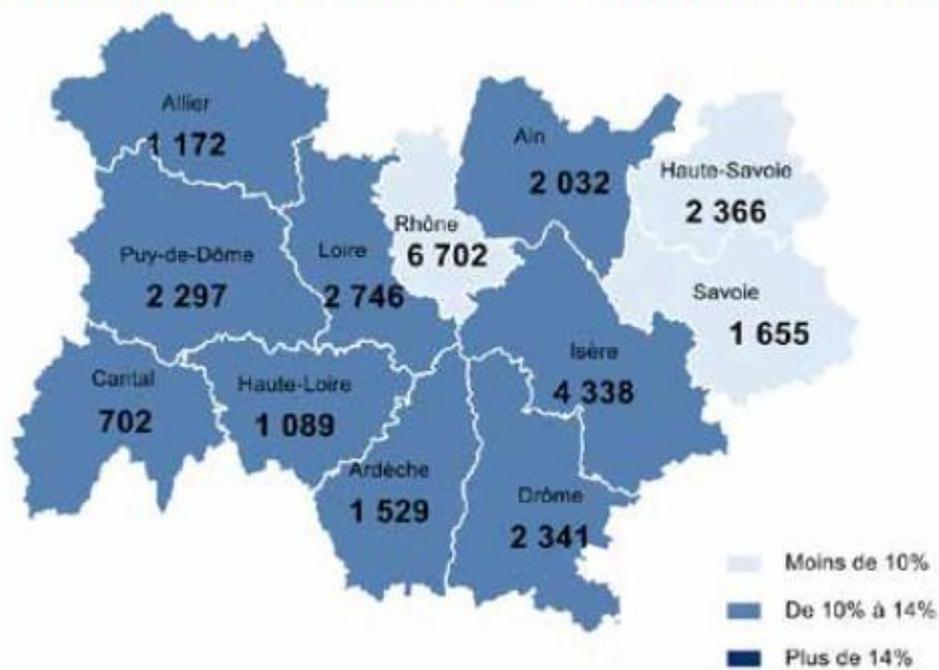
g. En déduire l'état de la trésorerie nette F. Conclure sur le nb de jours de charges d'exploitation qu'elle permet de couvrir

Source : Création personnelle , inspire d'un document en interne



Annexe 4 : Répartition et poids des entreprises de l'ESS d'Auvergne Rhône-Alpes.

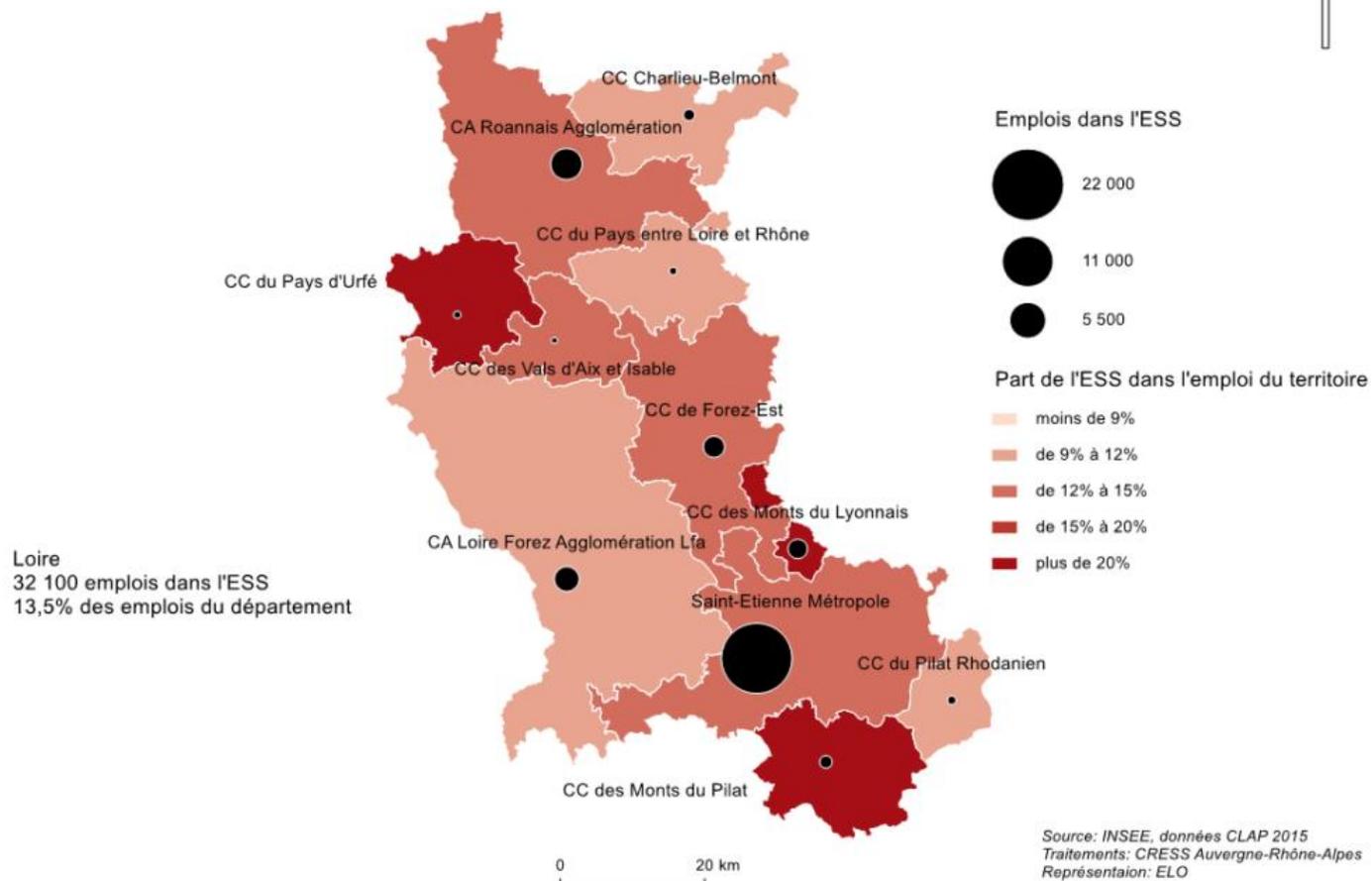
Répartition et poids des entreprises de l'ESS d'Auvergne-Rhône-Alpes



Sources : <https://loire-hauteloire.ambition-ess.org/ess-en-chiffres>



L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) L'emploi dans l'ESS dans les EPCI de la Loire



Annexe 5 : Les 6 fonctions des têtes de réseau.

LES 6 FONCTIONS DES TÊTES DE RÉSEAU



LES 3 FINALITÉS

SE RENFORCER

Créer les conditions pour faire évoluer ou renforcer le projet associatif de la tête de réseau. Cela peut passer par la consolidation de la dynamique collective du réseau et/ou de l'action individuelle de ses membres, en développant certaines fonctions, en les faisant évoluer ou en s'orientant vers de nouvelles. Cette finalité peut se concrétiser par exemple par la mise en œuvre d'un projet commun (fonction pilotage de projets) ou le développement de services aux membres (fonction d'ingénierie).

INFLUENCER

Créer les conditions pour une meilleure prise en compte des orientations, positions, et pratiques de la tête de réseau et de ses membres par les acteurs publics et privés travaillant sur les mêmes enjeux. Cette finalité est mobilisée par exemple dans la co-construction des politiques publiques (fonction de plaidoyer), où la tête de réseau est amenée à mobiliser son expertise sur les sujets pour étayer ses propositions (fonction d'ingénierie).

INNOVER

Créer les conditions de l'innovation dans une optique d'utilité sociale. L'objectif est de tester, valoriser, et essayer des réponses pertinentes à des besoins sociaux et/ou sociétaux peu ou pas couverts, et adaptés aux spécificités des territoires. Cette finalité peut porter par exemple sur la mise en œuvre d'une expérimentation (fonction pilotage de projets) où une attention particulière est portée aux spécificités territoriales des membres impliqués dans sa mise en œuvre (fonction d'accompagnement personnalisé).



Annexe 6 : La CRESS en AURA



Sources : documents en interne CRESS AURA (2019).



Synthèse

Quels financements pour quels besoins ?

Fonctionnement



Ressources propres
(cotisation set chiffre
d'affaires)

Subventions
d'exploitation

Investissement



Subventions
d'investissement

Prêts moyen / long terme
(financeurs solidaires /
banques)

Besoin en fonds de roulement



Fonds de roulement

Prêt moyen / long terme
(financeurs solidaires /
banques)

Crédit court terme
(daily)



Source : Document Interne . Quel financement pour quels besoins ?

Annexe 8: Bilan de la campagne

(document hors de ce rapport)



Bibliographie

L'économie social et solidaire :

BIDET, Éric. L'économie sociale et solidaire, un secteur en expansion. *Informations sociales*, 2019, bimestriel n° 199, p. 10 à 13.

BIOTEAU, Emmanuel et FLEURET, Sébastien. Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire. *Annales de géographie*, 2014, bimestriel n° 697, p. 890 à 911.

CHAMBRE FRANCAISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE [En ligne]. *ESS France, Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire*, 2015. Disponible sur <http://www.ess-france.org>. Consulté le 13/02/2022.

Chaniel, P. & Laville, J. (2005). 2. L'économie sociale et solidaire en France. Dans : Genauto Carvalho da França éd., *Action publique et économie solidaire* (pp. 47-74). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.lavil.2005.01.0047>

CHEVALIER, Isabelle et GAULENE, Sylvie. L'économie sociale et solidaire : un enjeu de territoire. *EMPAN*, 2015, n° 97, p.129 à 133.

CHIAPELLO, Eve et GILBERT, Patrick. *Sociologie des outils de gestion, Introduction à l'analyse sociale de l'instrumentation de gestion*. Edition : Paris, La découverte, Collection « Grands repères », 2013. 300 pages.

COLER, Patricia, HENRY, Marie-Catherine, LAVILLE, Jean-Louis et ROUBY, Gilles. *Quel monde associatif demain ?*. Edition : Erès, Collection « L'innovation sociale en pratiques », 2021. 192 pages.

COOP FRANCE [En ligne]. *Les entreprises coopératives*. Disponible sur <https://www.entreprises.coop/entreprises-cooperatives>. Consulté le 13/02/2022.

DACHEUX, Éric et GOUJON, Daniel. *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie : les enjeux du délibéralisme*. Edition : Erès, Collection « Sociologie économique », 2020. 360 pages.

FREMEAUX, Philippe. L'économie sociale et solidaire cherche sa voix. *Alternatives Economiques*, 2010, mensuel n° 288, p. 70.



FREMEAUX, Philippe. L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ?. *Revue Projet*, 2013, bimestriel n° 336-337, p. 85 à 93.

FREMEAUX, Philippe. Prospective : les limites de l'économie sociale et solidaire. *Alternatives Economiques*, 2011, mensuel n° 300, p. 44

SIBILLE, Hugues, sous la direction de DRAPERI, Jean-François. Entrepreneuriat social et économie sociale. *L'Année de l'économie sociale et solidaire*. Edition : Dunod, 2009. 308 pages.

LAVILLE, Jean-Louis et SAINSAULIEU, Renaud. *L'association : sociologie et économie*. Edition : Fayard/Pluriel, Paris, 2013. 456 pages.

L'économie social et solidaire et développement économie et social. :

DUFAY, Marie-Guite et FREMEAUX, Philippe. L'économie sociale et solidaire conjugue développement économique et social. *Les dossiers d'alternatives économiques*, 2017, Hors-série n° 5, p. 92 à 93.

EYNAUD, Philippe et MOUREY, Damien. Apports et limites de la production du chiffre dans l'entreprise sociale : une étude de cas autour de la mesure de l'impact social. *Revue française de gestion*, 2015, n° 247, p. 85 à 100.

GARDIN, Laurent. Pour plus de démocratie économique. *L'économie solidaire, une perspective internationale*, sous la direction de LAVILLE, Jean-Louis. Edition : Fayard/Pluriel, 2013. 384 pages.

HERNANDEZ, Emile-Michel et LETHIELLEUX Laëtitia. Les coopératives d'activités et d'emploi : accompagner autrement pour entreprendre autrement. *RECMA*, 2016, trimestriel n° 339, p. 37 à 65.

JUAN, Maïté, LAVILLE, Jean-Louis et SUBIRATS, Joan. *Du social business à l'économie solidaire, critique de l'innovation sociale*. Edition : Erès, Collection « Sociologie économique », 2020. 334 pages.

LES BLOGS D'ALTERNATIVES ECONOMIQUES [En ligne]. *ESS et innovation sociale, le blog de Hugues Sibille*. Disponible sur <https://blogs.alternatives-economiques.fr/sibille>. Consulté le 20/06/2021.



LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [En ligne]. BOUCHARD, Marie-J., 2012.

Disponible sur <https://dictionnaire.enap.ca>

LE LABO DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE [En ligne]. 2009-2019. Disponible sur <https://www.lelabo-ess.org>.

Consulté le 13/02/2022.

Innovation sociale et le monde associatifs :

KLEIN, Juan-Luis, LAVILLE, Jean-Louis et MOULAERT, Frank. *L'innovation sociale*. Edition : Erès, Collection « Sociologie économique », 2014. 256 pages.

LES BLOGS D'ALTERNATIVES ECONOMIQUES [En ligne]. *ESS et innovation sociale, le blog de Hugues Sibille*. Disponible sur <https://blogs.alternatives-economiques.fr/sibille>. Consulté le 20/06/2021.

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [En ligne]. BOUCHARD, Marie-J., 2012.

Disponible sur <https://dictionnaire.enap.ca>

LE LABO DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE [En ligne]. 2009-2019. Disponible sur <https://www.lelabo-ess.org>.

Consulté le 13/02/2022.

Hammouche, A. 2012. II – L'économie sociale et solidaire (ESS) : une alternative ou un palliatif ?. In *Politique de la ville et autorité d'intervention : Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. doi :10.4000/books.septentrion.1622

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF [En ligne]. *Le mouvement associatif, choisir l'intérêt général*. Disponible sur

<https://lemouvementassociatif.org>. Consulté le 13/02/2022.

MULLER, Paul et TANGUY, Corinne. Les organisations de l'économie social et solidaire (ESS) comme intermédiaires de l'innovation sociale : leurs apports... et limites. *Innovations*, 2019, n° 58, p. 189 à 217.

NOVETHIC [En ligne]. [Infographie] Que pèse l'économie sociale et solidaire en France ?. 2017. Disponible sur

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-que-pese-economie-sociale-et-solidaire-france-144969.html>. Consulté le 20/05/2021.



RTES [En ligne]. *Les actualités du RTES*. Disponible sur <https://www.rtes.fr>. Consulté le 22/02/2022.

VACCARO, Antoine. Aspects anthropologiques de la philanthropie et état des lieux de la philanthropie et du mécénat en France. *Rapport Mondial sur l'argent dans le monde*. 2007.



Sitographie :

AVISE. Les SIAE, des entreprises de l'ESS bien spécifiques [En ligne]. Disponible sur <<https://www.avise.org/decouvrir-less/insertion-par-lactivite-economique/les-siae-des-entreprisesde-less-bien-specifiques>> . (Consulté le 11/05/2022)

COOP.FR [vidéo]. C'est quoi une coopérative? Coop FR [En ligne]. Disponible sur <<https://www.youtube.com/watch?v=7ux1ct0waLY>> . (Consulté le 29/05/2022)

COOP FR. Les entreprises coopératives [En ligne]. Disponible sur <<https://www.entreprises.coop/decouvrir-les-cooperatives/quest-ce-quune-cooperative/typologiesdes-coop.html>> . (Consulté le 04/05/2022)

FRANCE ACTIVE. Le mouvement des entrepreneurs engagés [En ligne]. Disponible sur <<https://www.franceactive.org/>>. (Consulté le 24/06/2022)

FRANCE ACTIVE & CRDLA FINANCEMENT en partenariat avec le Crédit Coopératif. Guide pour appuyer les acteurs de l'ESS dans la construction d'une stratégie et d'un modèle économique au service de leur projet social. Disponible sur <<https://fr.calameo.com/read/001124445a84621de21f2?language=fr&view=book&page=3>> (Consulté le 09/08/2022)

INSEE CLAP. L'économie sociale en 2015 [En ligne]. Disponible sur <<https://ess-france.org/fr/less-enchiffres>>. (Consulté le 18/05/2022)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE. La loi Economie Sociale et solidaire [En ligne]. 23/07/2012 . Disponible sur <<https://www.economie.gouv.fr/ess-economie-socialesolidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire>>. (Consulté le 12/06/2022)

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE. Une mutuelle, c'est quoi ? [En ligne] 27/11/2012, Disponible sur <<https://www.economie.gouv.fr/ess/mutuelle-cest-quoi>>. (Consulté le 15/05/2022)



NOVETHIC. [Infographie] Que pèse l'économie sociale et solidaire en France ? [En ligne] Disponible sur <<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-que-pese-economiesociale-et-solidaire-france-144969.html>>. (Consulté le 20/07/2022)

SIBILLE, Hugues. ESS et innovation sociale , le Blog de Hugues SIBILLE [En ligne]. Disponible sur : <<https://blogs.alternatives-economiques.fr/sibille/2012/07/12/la-rentabilite-et-les-objectifs-sociaux-sont-ils-conciliables-dans-les-entreprises-sociales>>. (Consulté le 20/06/2022)

